

**DEPARTEMENT DES LANDES (40)****VILLE DE SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

24 avenue Nationale  
40230 SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Tel : 05 58 77 00 21  
[contact@tyrosseville.com](mailto:contact@tyrosseville.com)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 FEVRIER 2025

N° 20250224\_02

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Vincent de Tyrosse, dûment convoqué le dix-huit février, s'est réuni en Mairie, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Régis GELEZ, Maire en exercice.

|                                                  |     |                                                                      |                              |
|--------------------------------------------------|-----|----------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Nombre de membres afférents au Conseil Municipal | 29  | Date de convocation                                                  | Le 18 février 2025           |
| Nombre de présents                               | 21  | Date d'affichage                                                     | Du 27/02/2025 au 28/04/2025  |
| Nombre de pouvoirs                               | 8   | Secrétaire de séance<br>(conformément à l'article L 2121-17 du CGCT) | M. Guy LUQUE                 |
| Suffrages exprimés                               | 29  | Rapporteur                                                           | MME Stéphanie MORA-DAUGAREIL |
| Nomenclature                                     | 8.9 | Certifiée exécutoire                                                 | Le 27 février 2025           |

**PRESENTS** : M. Régis GELEZ, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL, M. Régis DUBUS, Mme Christine GAYON, M. Guy LUQUE, Mme Emmanuelle BRESSOUD, M. Jean-Marie LAFITTE, M. Alain LACAVE, M. François MARTOUREY, Mme Patricia MORENO, Mme Céline WAGNIART, M. Thierry ZALDUA, M. Julien LEROY, Mme Patricia GATEL, M. Stéphane JACQUOT, Mme Béatrice DUCASSE, Mme Marielle LABERTIT, Mme Coralie LECOLIER, M. Thomas CASAMAYOU, Mme Fusilha DESTENABE, M. Daniel GAUYAT,  
**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR** : M. Pierre LAFFITTE, à M. Régis GELEZ ; Mme Sylvie BARTHELEMY, à Mme Patricia GATEL ; M. Bruno LAGRAVE, à M. Thierry ZALDUA ; Mme Hélène LASSALLE, à M. Guy LUQUE ; M. Joffrey ROMAIN, à M. Régis DUBUS ; Mme Christelle ELOZEGUY, à Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL ; Mme Adeline COUMAILLEAU, à Mme Emmanuelle BRESSOUD ; M. Gilles DOR, à M. Thomas CASAMAYOU

*Quorum atteint : conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le Conseil Municipal est valablement autorisé à délibérer.*

### **OBJET : VALIDATION DU PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE ÉDUCATIF ET SOCIAL (PCSES) DE LA FUTURE MÉDIATHEQUE**

L'agence culturelle Retiss a été missionnée en 2024 par la Ville pour élaborer avec les habitants (ateliers participatifs) et les élus le projet de la future médiathèque.

Le document produit en collaboration avec le service Culture de la Ville expose les éléments de contexte, à l'échelle communale et intercommunale, avant de détailler les grands axes de fonctionnement de la future médiathèque (modalités et calendrier de constitution du fonds et de recrutements, budgets alloués, aménagements, collaborations, politique culturelle...).

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,



**CONSIDÉRANT** la présentation de la question en Commission « Culture » qui s'est réunie lundi 10 février 2025,

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**APPROUVE** le Projet Culturel Scientifique Éducatif et Social (PCSES) de la future médiathèque (document joint en annexe) qui constituera la feuille de route du futur établissement.

#### **DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.**

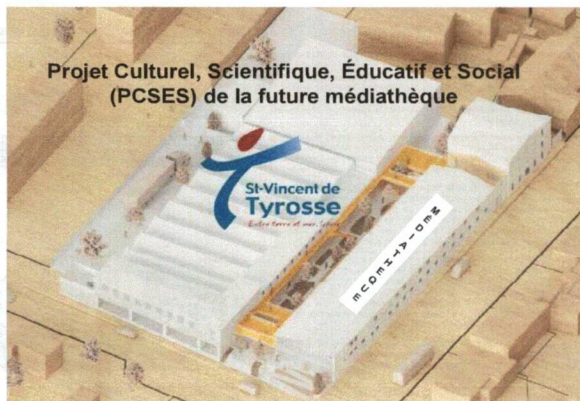
*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

*La saisine de la juridiction peut se faire par envoi sur papier, dépôt sur place ou en ligne via le site sécurisé : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



Le Maire,  
Régis GELEZ.

Le secrétaire,  
Guy LUQUE.



Envoyé en préfecture le 27/02/2025  
Reçu en préfecture le 27/02/2025  
Publié le 27/02/2025  
ID : 040-214002842-20250224-20250224\_02-DE

#### Rappel des objectifs :

→ Le PCSES de la future médiathèque de St-Vincent-de-Tyrosse répond aux objectifs définis par la Ville dans le contexte de la restructuration urbaine de la friche Bellocq/Adidas dans le cadre de laquelle la médiathèque tiendra une place importante et structurante.

- Construire la complémentarité de la médiathèque avec les autres services et équipements de la friche dans un principe de coopération et de mutualisation
- Articuler le projet de service de la médiathèque avec la politique culturelle et sociale de la Ville et analyser le lien et les complémentarités possibles avec les autres équipements et services, ainsi qu'avec le tissu associatif local. Cette analyse doit pouvoir s'étendre à l'échelle intercommunale (MACS)
- Positionner la médiathèque dans sa relation aux autres médiathèques dans un rayon de 10 km autour de Saint-Vincent-de-Tyrosse (bassin de vie) dans une logique de réseau d'échange, de partenariats et de construction de projets communs
- Inscrire la médiathèque dans la stratégie globale du réseau de lecture publique départementale porté par Médiathèque Départementale des Landes
- Garantir le projet d'une bibliothèque inclusive ouverte à tous en faveur des populations les plus fragiles, valorisant l'accessibilité et la dimension intergénérationnelle
- Porter une attention aux jeunes publics, à la fois en direction de la petite enfance mais également à destination des adolescents, en accord avec le Projet Éducatif de Territoire de la Ville

#### Références des études analysées pour la construction de ce PCSES

- Programme architectural - Projet de réhabilitation de la friche Bellocq/Adidas en centre-ville de Saint-Vincent-de-Tyrosse - Mars 2023 - Cabinet ABASGRAM
- Friche Bellocq/Adidas : projet de restructuration et de désaffectation du site - 2022 - Cabinet ABASGRAM
- Bibliothèques municipales et intercommunales - Données d'activité 2018 - Ministère de la Culture
- Bilans d'activités 2022 et 2023 de la bibliothèque - Bibliothèque Gabriel Fauthoux
- Projet de Territoire à l'horizon 2035 : viser l'excellence par nature pour nos habitants - 2022 - Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud
- Projet Éducatif de Territoire de la Ville de St-Vincent de Tyrosse - 2022/2025
- Projet d'Éducation Artistique et Culturelle "Musique et livre" - 2024 - Bibliothèque Gabriel Fauthoux et Landes Musiques Amplifiées
- « La culture, outil d'enchantement créateur de lien social » - 2022 - Sandrine Pettigrand, responsable service Culture // Cheffe de projet médiathèque

#### A Diagnostic culturel

- 1 La Ville de St-Vincent-de-Tyrosse
- 2 Le cadre de la future médiathèque : la restructuration de la friche Bellocq/Adidas
- 3 L'écosystème socio-culturel du territoire
- 4 La bibliothèque Gabriel Fauthoux

p.5  
p.6  
p.9  
p.17

#### B Le projet de médiathèque

- 1 Les enjeux et valeurs partagés du futur équipement
- 2 Typologie des usages de la médiathèque
- 3 Le plan des usages de la future médiathèque : définition des espaces et des fonctions
- 4 La médiathèque sur son territoire
- 5 La médiathèque au sein de l'écosystème de tiers-lieu hybride de la friche Bellocq/Adidas
- 6 Une démarche transitoire : la médiathèque avant les murs (2025-2027)
- 7 Le projet de service de la médiathèque

p.21  
p.22  
p.31  
p.46  
p.49  
p.55  
p.60

#### A Diagnostic culturel



### 3 L'écosystème socio-culturel du territoire : un potentiel d'interaction et de contribution pour la future médiathèque

L'ensemble des équipements sociaux et culturels de la Ville et de l'intercommunalité (MACS) dispose de fonctions, de services et d'usages variés et complémentaires. Chaque équipement rayonne sur l'ensemble de l'espace urbain, mais est aussi enclavé dans le quartier où il opère. La création d'une médiathèque de nouvelle génération, inspirée du processus tiers-lieu, aura nécessairement un impact sur l'écosystème socio-culturel, d'autant qu'elle s'intégrera comme élément majeur du futur tiers-lieu de la friche Bellocq/Adidas.

#### La Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud (MACS)

La Communauté de communes MACS regroupe plusieurs communes autour de l'axe du fleuve Adour et du littoral sud des Landes : plusieurs pôles majeurs tels que Saint-Vincent-de-Tyrosse, Capbreton, Soustons ou Labenne représentent ainsi une diversité de paysages allant des plages de la côte Atlantique aux forêts de pins des Landes jusqu'aux abords du fleuve Adour.

MACS développe une politique culturelle visant à rendre la Culture accessible à tous et à favoriser la création artistique sous toutes ses formes. Cette politique s'appuie sur plusieurs axes :

- **Événements et festivals** : MACS organise et soutient de nombreux événements culturels tout au long de l'année, allant des festivals de musique à des expositions d'art contemporain, reflétant la richesse et la diversité culturelle de son territoire.
- **Soutien aux acteurs culturels** : La Communauté de communes travaille en étroite collaboration avec les acteurs culturels locaux, qu'il s'agisse de compagnies théâtrales, de groupes musicaux ou d'associations artistiques, afin de leur fournir les moyens de développer leurs projets et de toucher un large public.
- **Équipements culturels** : MACS investit dans des infrastructures culturelles à travers ses « pôles » (Pôle Sud dédié à la musique, le PARCC dédié à l'art contemporain, La Marenne dédiée à la danse), offrant ainsi des équipements publics dédiés à la Culture et à l'apprentissage pour les habitants de son territoire.

#### Pôle Sud : un équipement intercommunal autour des pratiques musicales

Pôle Sud est un centre culturel multidisciplinaire axé sur l'enseignement et la pratique de la musique, situé à Saint-Vincent-de-Tyrosse et inauguré en janvier 2014. Il fait partie des initiatives de la Communauté de communes MACS et se positionne comme un pionnier des pôles culturels de la région. L'équipement est conçu pour accueillir toutes les tranches d'âges et tous les niveaux de compétence musicale, offrant un espace accueillant pour le développement du talent musical, ainsi que pour la découverte ou le développement de la sensibilité à la musique.

Pôle Sud est un équipement situé à Saint-Vincent-de-Tyrosse et héberge 4 entités :

- L'antenne Sud du Conservatoire des Landes
- Landes Musiques Amplifiées (LMA)
- Centres Musicaux Ruraux (CMR)
- Service Culture de MACS

#### Initiatives spécifiques et innovantes :

- **Jardin des sons** : un parcours sonore éducatif a été quelque temps installé au parc de La Lande, offrant une expérience interactive de découverte sonore pour les familles, renforçant l'accès à la musique à ce public large.
- **Crit'Art Baschet** : des projets visant à valoriser cet instrument unique créé par François & Bernard Baschet soulignent l'engagement de Pôle Sud en faveur de l'innovation musicale et de la création participative.

#### Les Centres Musicaux Ruraux des Landes (CMR) jouent un rôle important

dans la diffusion de la culture musicale sur le territoire, en proposant des formations et des ateliers animés par des musiciens professionnels. Ces activités s'adressent à un large éventail de publics, incluant les touchettes, les enfants, les adolescents, les adultes, ainsi que les établissements scolaires et les milieux spécialisés. L'association qui anime une assemblée d'éducation populaire, vise à rendre la musique de qualité accessible à tous sans effort.

Depuis son intégration à Pôle Sud, où elle collabore avec le Conservatoire des Landes et Landes Musiques Amplifiées, l'association a développé divers projets. Parmi ceux-ci, on trouve des ateliers destinés aux jeunes enfants (0 à 5 ans), des ateliers pour les familles et des chorales pour adolescents et adultes. Elle se distingue également par des initiatives de création musicale participative telles que des projets autour du Crit'Art Baschet.

→ Ces deux structures représentent un atout certain pour la future médiathèque à travers leurs activités. Leur champ d'action autour de l'éducation populaire et leur diffusion dans les territoires ruraux.

### L'enjeu social du territoire : un axe structurant pour le projet de médiathèque

L'environnement social de la commune, la configuration de son territoire et les structures et équipements qui accompagnent la population offrent un axe fort pour le projet de médiathèque. Le projet initial de tiers-lieu avec une médiathèque en son cœur se structure autour d'un positionnement affirmé de lien étroit entre la stratégie culturelle municipale et sa dimension sociale.

Ce positionnement se décline en plusieurs enjeux pour la médiathèque :

- Faire du projet culturel de l'établissement un levier de cohésion sociale pour la ville
- Développer la dimension inclusive en favorisant l'accueil de tous les publics et particulièrement les populations les plus fragiles
- Favoriser le lien intergénérationnel par l'échange de savoirs et savoir-faire entre les générations

L'espace Grand Tourner, où siège notamment le CCAS, France Services... et l'EHPAD La Chânaie représentent sans aucun doute les acteurs clés autour de ces enjeux, complétés par un tissu associatif dynamique sur la question sociale.

L'espace Grand Tourner, à travers la pluralité de ses services, représente un écosystème autour des enjeux sociaux : l'interconnexion possible des activités et la polyvalence entre les différentes composantes porte une dimension tiers-lieu dans son fonctionnement et dans les flux d'informations croisées où le CCAS joue un rôle de coordination.

Par ailleurs la Convention Territoriale Globale (CTG 2023-2026) de MACS établit un cadre de collaboration entre divers partenaires institutionnels et locaux afin de répondre de façon cohérente et structurée aux besoins des familles et des individus sur le territoire. Cette convention s'aligne avec les objectifs nationaux et régionaux pour offrir une réponse adaptée aux spécificités locales, en visant l'amélioration de l'accès aux droits, le soutien à la parentalité, l'engagement en faveur de la jeunesse, l'éducation et l'accompagnement social et éducatif global.

Composantes principales de L'espace Grand Tourner

- Le CCAS
- Mission Locale Landaise
- Assistante sociale CARSAT
- Ecrvain public LDH
- Relais Information Jeunesse
- Association Nos Jeunes (Lutte contre les discriminations LGBTQ+)

#### Interaction des acteurs : un processus tiers-lieu

L'équipe municipale affirme sa volonté de favoriser l'interaction des services et du tissu associatif local autour de la question sociale et des logiques de co-construction de projets communs. Cette logique constitue le socle de la réflexion sur le projet de tiers-lieu et de médiathèque hybride. Les projets multi-partenaires portés par la future médiathèque bénéficieront de cette culture de la transversalité revendiquée par les acteurs du social comme par les élus.

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le 27/02/2025

Numéro d'identification de la décision : ID : 040-214002842-20250224-20250224\_02-DE



- Le projet de la future médiathèque s'appuie sur son rôle de levier d'action stratégique pour répondre aux enjeux culturels et sociaux du territoire. La dimension éducative et d'accompagnement des familles et de la jeunesse constitue l'un des objectifs structurels identifiés dans le dernier Projet Éducatif de Territoire de la Ville.
- Le lien avec l'Espace Grand Tournen, regroupant services sociaux et services publics, est ici important à 2 niveaux :
  - Identifier les besoins des habitants et notamment des populations les plus fragiles
  - Construire des projets transverses entre la médiathèque et des entités de l'Espace Grand Tournen, notamment le CCAS.
- Considérant que la Culture est génératrice de lien social, la future médiathèque est considérée comme un acteur du social à part entière.

La future médiathèque jouera pleinement son rôle plus particulièrement autour de 3 axes intrinsèques à un projet d'équipement de lecture publique aujourd'hui :

- **Soutien à la parentalité et à l'éducation**
- **Lutte contre l'isolement** : pallier l'isolement social des personnes vulnérables, notamment seniors et personnes en situation de précarité
- **Construire du lien social** : développer des projets favorisant les rencontres intergénérationnelles et le tissage de liens sociaux

#### Les axes stratégiques portés par La Convention Territoriale Globale (CTG)

- **Améliorer l'accès aux droits et services pour tous** : cela passe par une meilleure coordination entre les services existants, le renforcement de la visibilité des offres et l'adaptation des parcours d'accès aux droits pour les familles vulnérables, notamment monoparentales, et les jeunes.
- **Développer et adapter l'offre de services aux familles** : la convention encourage la création de maisons des parents, des familles et des 1000 premiers jours, en mettant l'accent sur les premières années de la vie essentielles au développement de l'enfant. L'objectif est également d'assurer une couverture équilibrée des services sur tout le territoire, en tenant compte des spécificités de chaque commune.
- **Renforcer le soutien à la parentalité et à l'éducation** : il s'agit de favoriser l'épanouissement familial et le bien-être des enfants à travers des actions ciblées telles que le soutien scolaire, les activités périscolaires et extrascolaires, et le développement d'espaces dédiés aux relations parents/enfants.
- **Favoriser l'engagement et l'insertion des jeunes** : la CTG encourage l'engagement citoyen des jeunes, leur insertion sociale et professionnelle, notamment à travers des dispositifs d'accompagnement personnalisés et de mise en réseau.
- **Promouvoir l'inclusion sociale et la lutte contre les inégalités** : cela implique de développer des offres inclusives accessibles à tous, particulièrement aux personnes handicapées ou en situation de précarité, et de renforcer les actions de sensibilisation et de formation à l'inclusion.
- **Optimiser les ressources et les compétences disponibles** : la mise en œuvre d'une gouvernance partagée et la valorisation des compétences locales sont essentielles pour réussir la transversalité et l'efficacité des actions proposées.

13

#### Le Pôle Éducation-Enfance-Jeunesse (PEEJ)

- Le lien entre le PEEJ et la médiathèque sera fondamental car les 2 services seront intégrés au sein du tiers-lieu de la friche Bellocq/Adidas. La médiathèque, en collaboration étroite avec le PEEJ, doit participer à la politique éducative municipale en faveur des enfants et adolescents âgés de 0 à 18 ans.
- Le projet de la médiathèque s'appuie sur les lignes directrices du PEEJ de la Ville. La médiathèque entrera ainsi en cohérence avec sa dimension évolutive et inclusive.
- Il s'agit de mettre l'accent sur l'éducation, l'inclusion, le bien-être et la citoyenneté, avec une volonté de forte implication des familles et de promotion d'un travail collaboratif entre tous les acteurs éducatifs du territoire.

- Le service Jeunesse existe depuis 2012 (136 adolescents en 2024)

Le service revendique la co-construction des activités avec les adolescents et propose des activités diversifiées :

- Activités sur site ou à l'extérieur : activités éducatives ou ludiques, visites, randonnée, cinéma, séjours...
- Participation à la Fête de la Jeunesse
- Animation d'ateliers autour du jeu vidéo, cuisine...
- Information Jeunesse (logement, santé, accès aux droits, Culture...) en cohérence avec le label IJ de MACS

L'Accueil Jeunes déménagera dans le futur tiers-lieu lors de la dernière phase de livraison et le cahier des charges du service inclut la nécessaire articulation de ses projets avec la bibliothèque actuelle et la future médiathèque, mais également la future Auberge de Jeunesse et le FabLab.

15

#### Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) 2022-2025

##### Objectifs et enjeux principaux

- **Améliorer l'offre et la qualité éducative** : cela inclut le développement de l'offre culturelle, la découverte de l'offre associative, le développement des passerelles entre acteurs éducatifs, la réussite scolaire et une politique territoriale adaptée. Des actions spécifiques sont mises en place pour chaque axe, telles que la mise en œuvre de partenariats culturels et l'organisation d'activités associatives sur les temps périscolaires.
- **Accompagner la place et le rôle des familles** : le projet prévoit de faciliter les démarches des familles pour l'accès à l'information et la participation à des actions éducatives, avec la publication d'un Guide des familles et le développement d'actions en lien avec leurs besoins.
- **Renforcer la démarche inclusive** pour les enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers, en sensibilisant au handicap et à la différence, et en formant les acteurs éducatifs à l'accueil de ce public.
- **Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté** et au développement durable par des actions visant à impliquer activement les enfants et les jeunes dans la vie citoyenne et les sensibiliser aux enjeux environnementaux.
- **Prendre en compte la santé et le bien-être** de tous les enfants et adolescents en mettant en place des actions concertées pour améliorer leur bien-être physique et mental.

#### ■ L'EPHAD La Chénais

La question des seniors représente un axe important du projet de la médiathèque :

- La construction du lien intergénérationnel dans l'offre et les services de la future médiathèque
- La question de la mobilité inclusive et de l'accessibilité au futur équipement
- La nécessité de produire des actions hors les murs au sein de l'EPHAD autour de la lecture publique
- La valorisation du patrimoine local et de la mémoire collective que les seniors portent

- Les 85 résidents actuels se déplacent tous en fauteuil roulant. La **mobilité** est donc une question cruciale dans le cadre de restructuration urbaine et de l'accès aux équipements de la friche Bellocq/Adidas. L'achat d'un triporteur électrique porté par un Budget participatif en témoigne, bien qu'un projet autour de ce nouvel outil soit en attente pour en définir les modalités d'usage

Les besoins identifiés par les seniors eux-mêmes au regard de la future médiathèque :

- **Témoignages et transmission** : les résidents sont particulièrement intéressés par le fait de témoigner de leur parcours et de leurs expériences de vie. Ils sont friands d'ouvrages qui racontent la vie des autres (biographies, mémoires...).
- **Actions de la médiathèque en collaboration avec l'EPHAD** : à l'issue d'un projet cinéma soutenu par l'ARS, du stage « Rock collection » « Interdit aux moins de 50 ans » ou de la pratique instrumentale sur des boîtes musicales proposées par LMA à Pôle Sud ou à l'EPHAD, la médiathèque co-construit avec l'éclatement des projets adaptés à ce public.
- **Des actions autour de la musique et de l'audio** : l'aménagement d'un petit salon de musique avec des écouteurs et la mise à disposition d'un véritable fonds de livres audio à la médiathèque sont prévus. L'accès à des chansons oubliées que l'on peut chanter et à la lecture à haute voix stimuleront l'accès au patrimoine des seniors.
- **Le patrimoine local** : les seniors sont porteurs de la mémoire de la commune. Ils sont disposés à s'investir dans un projet d'exposition patrimoniale retraçant l'histoire des usines de chaussures, à produire des contenus et à témoigner. Certains résidents ou seniors repérés par le CCAS sont d'anciens ouvriers des usines. La possibilité d'accéder à des cours de langue gasconne a également été identifiée.
- **Un espace sensoriel** : la médiathèque proposera un espace, des outils et ressources autour des sens, en lien notamment avec la salle de sports deux présente dans la friche (gym, yoga, art-thérapie et autres sports d'été), ainsi que des associations locales.
- **L'apprentissage de l'informatique et de la téléphonie mobile**, l'accès au numérique adapté aux seniors répondront à une forte demande de leur part
- **Des activités manuelles** : bricolage, couture, cuisine... ont été identifiés comme activités plébiscitées par les seniors mais également comme marqueur fort de la friche Bellocq/Adidas en référence à son passé.

14

- **Principe de passerelle entre les structures et entre les âges** : le PEEJ revendique la notion de passerelle et de lien entre les générations à travers des projets associant la crèche et l'école maternelle, la crèche et l'Accueil de loisirs ou encore l'Accueil de loisirs, les écoles et l'Accueil Jeunes. Cette notion de « passerelle » fait écho à la fois au fonctionnement des tiers-lieu et à celui des médiathèques "de nouvelle génération".

C'est pourquoi la médiathèque collaborera avec des structures qui favorisent l'échange et la transmission, notamment :

- **La Café Familial** : initié par l'Accueil de loisirs, il s'agit d'un temps convivial de rencontre et d'échange ouvert à toutes les familles, permettant aux parents de partager leurs savoir-faire ou leurs expériences et d'échanger des idées.  
L'Accueil de loisirs associe également les familles dans le cadre de son Conseil des Parents afin de les impliquer dans la vie locale. Ce Conseil mène des actions sous plusieurs formes : information aux familles, animations, rencontres...)
- **Le RERS : association Réseau Échange Réciproque de Savoirs**

L'association favorise l'échange et le partage autour d'activités très variées et est particulièrement propice à construire du lien entre les générations. Son principe d'échange de savoirs épouse pleinement la logique du tiers-lieu qui revendique la notion de croisement « pair à pair » entre les personnes pour partager leurs savoirs. Le RERS propose toutes sortes d'animations, ateliers et réunions conviviales d'échange, travaux manuels (peinture sur porcelaine, collage de serviettes, tricot, couture, broderie)

- **Les besoins identifiés en faveur du public adolescent dans le cadre de la future médiathèque :**

- Ces usages seront proposés par la future médiathèque accompagnés des collections et outils nécessaires, ainsi qu'un programme d'animation
- L'accompagnement des adolescents reposera sur des **stratégies d'hybridation des usages** afin d'imaginer de nouvelles formes d'animation plus adaptées à ce public mouvant. Par exemple, un atelier cuisine peut être hybridé avec un spectacle ou un atelier culturel suivi d'un repas avec les artistes

Les thématiques revendiquées par les adolescents et animateurs interrogés

- Les jeux de société
- Les jeux vidéo et la réalité virtuelle
- Les cultures scientifiques, techniques et l'écologie
- Le sport : surf, rugby, badminton, équitation
- La musique (en lien avec avec Pôle Sud)
- La cuisine
- Documents : les mangas, la littérature audio, les podcasts
- La production de contenus audiovisuels : de reportage et podcasts journalistiques
- La fabrication et le bricolage en collaboration avec la médiathèque et le FabLab

16

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le 27/02/2025



ID : 040-214002842-20250224-20250224\_02-DE

## 4 La bibliothèque Gabriel Fauthoux

■ La bibliothèque de St-Vincent-de-Tyrosse existe depuis 1971 et est installée dans ses locaux actuels depuis 1975. Elle est située en plein cœur de ville à proximité de l'école Saint-Martin. Cette petite bibliothèque accueillante et bien organisée est pourtant peu visible dans l'espace urbain.

■ Avec une surface de 137 m<sup>2</sup> seulement, elle est sans aucun doute sous-dimensionnée pour une population actuelle de près de 8500 habitants. Néanmoins elle rayonne au-delà de St-Vincent-de-Tyrosse en accueillant des lecteurs de St-Geours-de-Maremme, Tosse ou Saubon. Elle collabore régulièrement avec la bibliothèque de Bénése-Maremme toute proche.

### ■ L'équipe de la bibliothèque

La bibliothèque est aujourd'hui gérée par une bibliothécaire adjointe du patrimoine 2<sup>e</sup> classe, sous l'autorité de la responsabilité du service Culture (cat. A), aidée d'une agente municipale en reconversion à mi-temps prochainement à la retraite (été 2025). Elles étaient aidées par 4 bénévoles en 2022, mais toutes se sont retirées pour différentes raisons. Cela souligne une modification significative dans la gestion ou l'organisation du personnel, nécessitant potentiellement une attention particulière pour assurer le maintien de la qualité des services offerts.

### ■ Inscriptions et prêts

- Nouveaux inscrits : léger mais constant rattrapage des nouvelles inscriptions, passant de 106 en 2022 à 144 en 2023 et 172 en 2024.
- Emprunteurs actifs : à l'inverse, tendance à la baisse des emprunteurs actifs, passant de 441 en 2022 à 466 en 2023 et 490 en 2024.
- Total des prêts : le nombre de prêts est également en importante augmentation, passant de 7561 en 2022 à 7952 en 2023 et 8438 en 2024.

### ■ Fonds documentaire

- Livres imprimés : le fonds a été récemment développé, passant de 6702 unités en 2023 à 6600 en 2024. 1700 documents de la médiathèque Départementale des Landes s'ajoutent au fonds de la bibliothèque.
- Acquisitions : les acquisitions, augmentées sur les deux dernières années, en prévision de l'ouverture de la future médiathèque, ont été acquiescentes en 2023 et 702 en 2024, contre 324 en 2022.

### ■ Budget

- Jusqu'à 2023 : 6000 € d'acquisitions (ouvrages et périodiques) + 2500 € pour les animations.
- En 2024 : 7020 € d'acquisitions (ouvrages et périodiques) + 7500 € pour les animations (dont organisation d'un second événement autour de la culture japonaise).
- En 2025 : 10000 € d'acquisitions (ouvrages et périodiques) + 10000 € pour le programme d'animations (dont l'entretien sur la culture japonaise sur 2 jours au lieu d'un du fait de son succès).



Ouverture 16h par semaine 229 jours d'ouverture par an

## ■ Les espaces de la bibliothèque

L'espace de la bibliothèque est une surface rectangulaire composée de 2 pièces principales, qui sont séparées par un passage central. Le département des Landes a financé la rénovation de l'espace. Il est composé comme suit :

- un espace pour les collections adultes
- un espace jeunesse, dont une surface dédiée spécifiquement à la petite enfance
- une petite zone d'accueil positionnée des l'entrée de la bibliothèque
- un petit espace professionnel au fond de l'espace adulte
- des ouvertures entre les espaces jeunesse et adulte offrant une vision globale sur l'ensemble de la bibliothèque



Zone d'accueil



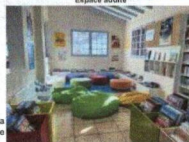
Espace professionnel



Un seul poste informatique très peu utilisé, dans une zone dédiée au fond de l'espace adulte



Espace adulte



Espace enfant

→ Les espaces sont ergonomiques et bien signalés et permettent une circulation aisée. Le peu de surface de la bibliothèque et le nécessité de faire figurer l'ensemble des collections ne permet pas aux usagers de se poser et d'utiliser le lieu comme un espace d'échange et de partage. Seule la zone réservée aux enfants le permet.

- Des espaces presque exclusivement dédiés aux collections, sans zone pour se poser : l'interaction sociale et l'échange sont très limités.
- La trop petite surface de l'équipement ne permet pas de développer des usages autres que l'accès et la recherche de documents.
- La bibliothèque est principalement une plateforme de prêt et d'accès aux ressources se concentrant sur les fondamentaux de la bibliothèque sans possibilité de proposer une autre offre du fait des contraintes spatiales. Elle organise cependant régulièrement des animations pour tous, adaptées à la surface disponible.
- Un usage efficient et réussi dans l'exploitation des surfaces : si l'espace est réduit, il est néanmoins ergonomique et optimisé pour les usagers.

15

## ■ Les activités de la bibliothèque

### ■ Éducation et Culture

- Éducation et engagement culturel : le programme d'animation maintient le rôle éducatif de la bibliothèque, avec un accent particulier sur l'éducation à l'image, l'ouverture culturelle (comme à travers la littérature manga) et l'éveil musical des plus jeunes. Les activités sont conçues pour encourager l'apprentissage ludique et l'immersion culturelle.
- Publics ciblés : les événements ciblent divers groupes d'âge, des tout-petits aux adultes, manifestant une volonté d'inclure tous les segments de la population dans la vie culturelle. Les ateliers parents-enfants et les séances de lecture pour les enfants de la crèche ou de l'accueil de loisirs illustrent cette approche inclusive.



La bibliothèque dispose depuis 2022 de son propre petit jardin japonais, ouvert à tous de début avril à fin septembre.

### ■ Les événements et animations

- Diversité des activités : la bibliothèque propose chaque année un large éventail d'activités allant des ateliers de lecture, ateliers de lecture, rencontres d'auteurs, à la participation à des événements nationaux tels que la Nuit de la Lecture ou la Fête de la Musique, et des rencontres avec des auteurs. D'autres formes plus originales d'animation sont introduites depuis 2022 : murder party, spectacles interactifs pour les enfants.
- Participation du public : elle varie considérablement selon les événements, certains attirant un nombre significatif de participants (plus de 60 personnes pour une conférence en 2023), tandis que d'autres, notamment certains ateliers d'écriture, ont dû être annulés faute de participants. Cette fluctuation de la participation est constante, sans que l'on puisse l'expliquer à des raisons particulières.
- La bibliothèque travaille avec l'Association Cinéma, responsable de la programmation du cinéma, dans le cadre de partenariats réguliers. Festival Cinéma, Jeune Public, Japon@Tyrosse depuis 2024. Printemps des poètes...

### ■ Politique documentaire

- La bibliothèque propose des fonds ciblés sur certaines thématiques en cohérence avec la politique municipale ou des événements portés par la Ville : fonds jeunesse, fonds nature (ballades, écologie, randos, découverte du territoire...), fonds psychologie et bien-être, fonds BD et manga... La littérature audio et les livres en gros caractères sont présentés par les services.

### ■ Partenariats et collaborations

- Collaborations : collaboration étroite avec des associations locales pour enrichir l'offre culturelle. Par exemple, la bibliothèque est une partenaire de la section locale de la Ligue des Droits de l'Homme dans le cadre de son événement annuel « Les femmes en avant », elle a associé en 2023 l'association « Volontaire » dans le cadre d'une murder party nécessitant des éléments documentaires anciens.
- Partenariats : la bibliothèque a signé une convention avec l'Association Valentin Hadry (offre de prêt de livres sonores) dans le cadre de sa politique de soutien aux personnes porteuses de handicap ou éloignées de l'offre culturelle.
- La bibliothèque est partenaire du festival « Le Petit se met au vert » organisé à Vic-Bouzon tous les 2 ans par MAC3 et la Médiathèque Départementale des Landes.



La bibliothèque dispose depuis 2022 de son propre petit jardin japonais, ouvert à tous de début avril à fin septembre.

→ La comparaison des bilans d'activités de 2022 à 2024 démontre une continuité dans l'effort d'offrir une programmation variée et éducative, tout en recherchant à innover et à toucher un public plus large à travers de nouvelles activités et collaborations. Malgré les défis, notamment l'annulation - heureusement très rare - de certains événements faute de participants, la bibliothèque maintient son rôle central dans la promotion de la culture et de l'éducation au sein de la communauté.

→ En conclusion, avec peu de moyens et d'espace la bibliothèque a su créer une vraie dynamique, une offre variée, des actions de médiation et d'animation de qualité. Néanmoins la limitation des usages (pas de jeux vidéo, d'usages numériques, de loisirs créatifs...) restreint la présence de certains usagers et notamment des adolescents qui sont relativement absents, sauf pour l'offre BD et mangas.

15

20

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le 27/02/2025

ID : 040-214002842-20250224-20250224\_02-DE



## B Le projet de la médiathèque

## 1 Les enjeux et valeurs partagés du futur équipement



- Le projet de la médiathèque affirme le rôle essentiel de la Lecture publique au service du lien social
- La définition des usages et services de la médiathèque est structurée autour du partage, de la transmission et de l'échange. Cet enjeu central se matérialise dans la conception et l'organisation des espaces
- Au sein du vaste tiers-lieu de la friche Bellefleur/Adidas et dans le contexte de la restructuration urbaine, la médiathèque portera également, dans un espace partagé avec l'Office de Tourisme, une dimension patrimoniale. A travers la nouvelle centralité induite par le tiers-lieu, la médiathèque valorisera l'histoire et la mémoire de l'usine chère aux Tyrossais, notamment à celles et ceux qui de près ou de loin ont été impactés par l'histoire

21

## 2 Typologie des usages de la médiathèque

La définition des usages de la médiathèque a permis de dégager les grandes fonctions du futur équipement en privilégiant un certain nombre de traits structurels qui définissent les futurs espaces, à savoir :

- Des usages déportés vers d'autres espaces ou équipements du tiers-lieu : certains usages tels que les loisirs créatifs, la fabrication, le bricolage, la couture se dérouleront dans les espaces partagés contigus au FabLab, ou à l'Accueil Jeunes qui disposera d'une cuisine
- L'importance de la vocation accueillante de l'équipement, qui valorisera la dimension « tiers-lieu » autour de l'idée de lieu de vie et d'interaction sociale
- La nécessité d'aménagements modulables permettant plusieurs usages possibles selon les besoins et l'évolution de l'équipement, et offrant aux associations et aux partenaires des espaces d'expression
- Le besoin de distinguer « zones chaudes » et « zones froides » afin de distinguer les espaces bruyants et les espaces calmes au sein de l'équipement
- La définition des usages a permis de déterminer des grands axes d'usages et d'espaces dans lesquels s'intégreront les différentes collections qui seront déployées dans les espaces de la médiathèque



■ Pour les usages proposés en détail : cf synthèse des ateliers en annexe du dossier

22

### La dimension d'accueil et de lieu de vie de la médiathèque

La future médiathèque soignera son espace et sa dimension d'accueil et répondra aux besoins quotidiens des usagers en s'appuyant sur sa vocation de « lieu de vie » et d'interaction. L'entrée de la médiathèque est positionnée dans l'espace exposition permanente, un espace chaleureux retraçant notamment l'histoire industrielle du lieu, dans lequel trouveront également place l'espace périodiques et un espace boissons chauds/traiches/fortains à eau, abritant à la banque d'accueil et aux premiers espaces de la médiathèque (cf plan des usages page 45). Cet espace exposition/accueil, envisagé comme un espace partagé entre la médiathèque et l'Office de Tourisme, sera vitré de chaque côté de façon à ne pas fermer visuellement cet espace de transition entre les deux équipements.



- La réflexion sur l'accueil est essentielle dans le projet et une convention avec l'Office de Tourisme Landes Atlantique Sud sera signée afin que l'espace Exposition / Périodiques / Information / Convivialité de la médiathèque soit ouvert par l'Office de Tourisme lorsque celle-ci est fermée au public. Ainsi les touristes ou visiteurs pourront également bénéficier de cet espace public.
- L'espace accueil de la médiathèque répondra à un certain nombre d'usages du quotidien pour les usagers qui ne viennent pas nécessairement emprunter des ressources. Parmi ces usages possibles :
  - L'accès à un petit espace café/boissons permettant la détente, la rencontre et la convivialité
  - Une zone dédiée à l'information (grand tableau, écran...) générale sur la commune, mais aussi à l'agenda des activités, événements, animations sur la Ville et/ou programmées par la médiathèque elle-même et les entités du tiers-lieu.
  - Un espace presse et revues en consultation
  - La proximité de l'espace petite enfance, placé à l'entrée de l'équipement, offrant ainsi aux parents une visibilité sur leurs enfants tout faisant autre chose (feuilleter des revues, prendre un café, choisir des ouvrages, consulter des informations...). Un règlement concernant cet usage sera cependant affiché afin de ne pas gêner les autres usagers et de ne pas se transformer en « garderie » pour les bibliothécaires.
  - Un espace de rencontre qui répond à un besoin d'espace dédié à la rencontre, l'interaction, les réunions citoyennes...
  - Un espace pour de petites expositions temporaires

23

### La dimension du faire et l'échange de savoirs et savoir-faire

- Une médiathèque qui intègre une dimension du faire : une plate-forme d'outils disponible pour tous

Dans la définition de l'écosystème des usages de la médiathèque, la démarche de co-construction a permis de mettre au jour la volonté d'hybrider aux fonctions classiques d'une bibliothèque de nouveaux services autour de la dimension du faire valorisant « l'intelligence de la main » à travers les notions de fabrication, bricolage, réparation, recyclage... La présence du FabLab témoigne de cette dimension, sans cependant se résumer aux outils numériques, mais à une multiplicité d'autres usages, qui restent à définir avec les citoyens et les partenaires du tiers-lieu. Parmi les usages possibles et repérés lors des ateliers citoyens :

- Le petit bricolage, les arts plastiques, la décoration : la mécanique, l'abstraction, le redimensionnement de mobilier...
- L'atelier de fabrication du FabLab. L'outil intègre des outils numériques et de fabrication 3D. Situé au-dessus de la médiathèque, le FabLab occupera une place centrale à la fois dans le tiers-lieu et dans sa vocation collaborative avec la médiathèque.
- Le principe du repair-café, fortement revendiqué par les habitants : recyclage et réparation de petits équipements du quotidien tels que petit électronique, mécanique simple (vélo, trousseau, etc.)
- La couture et le tricot seront soutenus par la mise à disposition d'outils et de ressources, y compris numériques (brodeuses numériques par ex.). Ces activités ont été identifiées également pour renforcer le lien intergénérationnel (relation seniors / jeunes ou enfants).
- L'échange et le prêt entre usagers : dimension éco-responsable. La médiathèque pourra aussi être un lieu de dépôt, d'échange et de troc d'objets et de petits matériels dans une démarche éco-responsable de « seconde main » (objets, livres, vêtements...). Une « outillathèque » ou « bricothèque » pour le prêt ou la mutualisation d'outils, peut être envisagée en partenariat avec le FabLab. L'échange de matériaux et d'outils entre les usagers a par exemple été proposé lors des ateliers citoyens.
- La cuisine est localement considérée comme un patrimoine local, ce qui confère à cette thématique une importance particulière. Elle participe de la volonté de son territoire entre générations la cuisine traditionnelle landaise. Ateliers de cuisine régionale et pratiques de la conservation pourront être proposés à l'espace Cuisine de l'Accueil Jeunes, qui a vocation à être partagé, en lien avec des personnes ressources du territoire.

- Une médiathèque qui élargit son potentiel de publics et d'usagers au-delà du livre

La création d'un « espace du faire » permet, dans un contexte de mixité sociale, d'accueillir de nouveaux usagers qui dans un premier temps ne fréquenteraient pas nécessairement la médiathèque pour sa vocation documentaire mais pour des activités plus manuelles. Dans le cadre d'activités de bricolage, de couture ou d'objets créés, la médiation autour du document peut s'effectuer par l'accompagnement à des démarches projet autour d'une activité, les collections étant envisagées comme des ressources documentaires liées à ces projets.

24

## → Une médiathèque qui favorise l'échange de savoirs et savoir-faire entre les usagers : un dispositif d'ateliers

Au-delà de la mise à disposition d'outils et ressources, c'est une démarche d'ateliers pratiques qui favorise l'échange de savoirs et savoir-faire entre les usagers, avec l'appui indispensable du tissu associatif local et des services municipaux si nécessaire, que la future médiathèque accueillera ou soutiendra dans ses espaces partagés situés à proximité du FabLab, à l'étage. Cette mission s'intègre dans une démarche de bibliothèque participative et de soutien à l'interaction sociale, légitimant la dimension de tiers-lieu du futur équipement.



Le principe de l'échange de savoirs dans le cadre d'ateliers couvrant de nombreuses thématiques est revendiqué dans une logique d'Éducation Populaire. Sur le principe de la contribution, les citoyens eux-mêmes pourront porter des projets d'ateliers sur la base de leurs passions et compétences, avec le soutien de la médiathèque.



Les ateliers créatifs pourront prendre de nombreuses formes :

- Ateliers de décoration / scrapbooking
- Ateliers reliure, dessin, marouflage, origami, vitrail, peinture...
- Ateliers de bricolage
- Ateliers apprentissage des langues
- Ateliers de création manuelle
- Ateliers de création de livres pop-up
- Ateliers poterie
- Ateliers arts plastiques
- Ateliers couture
- Ateliers tricot
- ...

● Une logique inclusive : intégrer les savoir-faire au sein de la médiathèque favorisera la rencontre et la collaboration entre tous les profils de la population par le caractère universel de nombreuses activités identifiées (cuisine, couture, bricolage, langues...).

● Éviter les conflits d'usages : la dimension du faire et du principe d'usages très variés ne devra pas entrer en conflit avec les actions et animations des autres structures du tiers-lieu. Pour ce faire, une mission de concertation, de collaborations et de partenariats apparaît sur la fiche de poste de la direction de la médiathèque.

25

## La dimension audiovisuelle et numérique

La dimension audiovisuelle est un autre axe d'usages important aujourd'hui dans la définition des services de la médiathèque, dont il est indispensable de cadrer l'organisation, la typologie d'outils nécessaires et la traduction dans les différents espaces de l'équipement. Plusieurs dimensions sont implicites, constituant une chaîne d'outils et d'usages complémentaires les uns avec les autres autour de la production audiovisuelle. La présence sur la commune de l'équipement de MACS Pôle Sud, accueillant Landes Musique Amplifiée et le Conservatoire des Landes est un atout évident autour de cet enjeu offrant des possibilités de complémentarités et partenariats.

### ● La production audiovisuelle



- Les studios d'enregistrement de Pôle Sud pourront être utilisés par la médiathèque pour la production musicale ou de podcasts valorisant des auteurs de différentes cultures (chansons, livres et musique, histoires pour les enfants, témoignages...)
- Un fonds de logiciels de création multimedia (podcasts, stop-motion, création vidéo...) sera mis à disposition
- Production vidéo et radio : des ateliers (scénario, montage, diffusion...) seront proposés avec des partenaires et la création d'une radio locale est envisagée avec LMA en partenariat notamment avec l'Accueil Jeunes. Des ateliers de journalisme et d'écriture, mais aussi de photo, en lien avec le fonds de la médiathèque, seront proposés afin d'élargir les contenus de ces ateliers.



### ● Numérique

- Des postes et équipements informatiques à disposition dans les espaces de travail
- Sensibilisation et transmission : éducation à l'image et à l'information, aux réseaux sociaux
- Des ateliers informatiques et numériques en complément de l'Escalier numérique de MACS : ateliers MAO, DAO, fabrication numérique (FabLab)

### ● La musique



● Fabrication d'instruments de musique envisagée avec le FabLab.



- Salle d'écoute et de découverte musicale pour découvrir toute la diversité de la production musicale (classique, expérimentale...).
- Prêt envisagé d'instruments de musique (à l'étude)
- Un fonds documentaire (partitions, revues musicales, méthodes d'apprentissage...) sera constitué en collaboration avec les partenaires associatifs et institutionnels résidents à Pôle Sud, complété par un fonds de disques vinyle, ainsi qu'une platine.

27

## La dimension ludique de la future médiathèque :



Les ateliers citoyens ont fortement revendiqué la présence du jeu dans la médiathèque, qui sera donc l'un des axes centraux du projet de l'équipement, avec un espace et un fonds conséquents dédiés. La ludothèque aura nécessairement une résonance sur l'ensemble du tiers-lieu à travers des collaborations à construire avec le Pôle Éducation Enfance Jeunesse et l'Accueil Jeunes, l'Auberge de Jeunesse, l'Office de Tourisme, le Pôle Sport-Événementiel-Vie Associative. La dimension ludique, identifiée comme importante, existera également hors les murs de la médiathèque : tables de jeu d'échec, boudoir, jeux de quilles... seront installés dans l'Allée centrale et la grande halle aura vocation à accueillir des événements autour du jeu.

### Typologie des jeux



**Jeux de société et jeux de stratégie**  
Au-delà de la mise à disposition de collections dédiées, en emprunt ou sur place, des soirées ou concours jeux de société seront organisés.



**Jeux vidéo**  
Un espace spécifique et fermé est prévu dans la médiathèque pour des activités de report, jeux vidéo, rétrogaming... En collaboration avec l'Accueil Jeunes qui a déjà travaillé sur un tel projet, des bornes d'emprêt et la création de jeux vidéo sont également envisagés.



**Jeux vidéo**  
L'emprunt jeux vidéo intégrera également la pratique des "jeux sérieux" (serious games) en réalité virtuelle : jeux d'apprentissage et de découverte sur de nombreuses thématiques (histoire, sciences, technologies, géographie, patrimoine, musées...). Le matériel de réalité virtuelle (casques) permettra également le jeu collectif et tandem.



**Jeux en self service**  
Une typologie de jeux très variés, à la fois au sein de la médiathèque et en extérieur : pétanque, palets briquet, échecs, quilles, Béchottes, billard, baby foot, flipper, billard, jonglage.



**Jeux spatiaux**  
Des jeux de plateau, une collection d'espace games, des jeux liés à l'espace sont proposés, jusqu'à la fabrication de jeux géants tels qu'un grand puzzle sur la ville par exemple.

### Les enjeux et principes de la future ludothèque

#### ● Développement d'une culture ludique

Le jeu est à la fois porteur de culture et moyen d'expression. L'organisation de soirées jeux, tournois, ateliers ludiques et autres événements peuvent rassembler la communauté et promouvoir la culture du jeu vers des publics. La future ludothèque sera un espace unique de partage, d'apprentissage et de divertissement, où le jeu est affirmé comme outil d'éducation, de développement personnel et de cohésion sociale. La ludothèque jouera également un rôle dans la conservation du patrimoine ludique, préservant les jeux traditionnels et historiques tout en intégrant les nouveautés.

#### ● Éducation et développement

Le jeu doit encourager l'apprentissage et le développement des compétences sociales, cognitives et physiques. La notion de « jeu sérieux » (serious game) est ici une donnée importante comme outil d'acquisition de connaissances. La réalité virtuelle et la réalité augmentée sont aujourd'hui de forts vecteurs de transmission de savoirs, notamment auprès des plus jeunes porteurs d'une culture visuelle et des seniors très en demande d'accès à ces nouveaux outils.

#### ● Socialisation et médiation

L'espace de la ludothèque favorisera les interactions sociales et le partage entre usagers de différents horizons. En facilitant l'accès à une variété de jeux, elle contribue à l'intégration sociale des individus, notamment des enfants, personnes âgées et personnes en situation de handicap.

#### ● Accessibilité

La ludothèque s'adresse à tous les publics sans distinction d'âge, de situation sociale ou de capacités. Les collections de jeux, couvrant donc un large éventail de préférences et de besoins, incluant des jeux pour les personnes à mobilité réduite ou présentant d'autres types de handicaps.

26

## La dimension bien-être et le rapport à la nature : détente et écologie

→ La problématique écologique est souvent assimilée au bien-être par le citoyen, aussi la future médiathèque accueillera un véritable espace de détente et de bien-être intégrant des éléments naturels diffus (plantes, arbre en pot, jardin extérieur...), ainsi qu'une fontaine intérieure pour sa dimension apaisante.

→ L'important axe écologique du tiers-lieu et de la future médiathèque (la Ville a obtenu 800 000 € de « fonds vert » au titre de ses engagements en faveur de l'environnement dans le cadre de son projet de réhabilitation de friche industrielle) se déclinera donc tant à travers ses usages et son fonds documentaire que ses aménagements intérieurs. Les décors suivants :



Un espace déconnecté et calme (pas de wifi ni de téléphone) propice à la lecture, au repos et à la sieste



Un espace sensoriel autour des 5 sens intégrant la méditation, la musicothérapie, la relaxation, la sophrologie... L'espace pourra être dédié à la sieste, au repos et à la gestion du stress et des projets seront développés en lien avec l'espace sports doux du bâtiment A.



Une dimension jardin : des ateliers de jardinage autour de la transmission et de l'apprentissage, intégrant des outils au sein de la médiathèque ("grainothèque", "boisnothèque", "épiphythèque") valorisant l'aromatique, les épices, la flore, la faune locale. Cette démarche peut intégrer des documents pédagogiques, des collections dédiées et l'idée de circuits et d'activités de proximité. Un partenariat avec « Les jardins de l'humanité » à Troyes peut être envisagé



Des aménagements spécifiques liés au bien-être : un espace où l'on peut marcher pieds nus, de l'autocu, cabanes à lire, hamacs, poufs, matelas, chaises longues. L'acquisition d'une Tovertable, table magique thérapeutique ludique qui stimule les sens des personnes âgées, est envisagée. La présence de l'eau est plébiscitée : installation d'une petite fontaine à eau ou d'une cascade. La présence de chats a également été proposée lors des ateliers citoyens sur le modèle des « bars à chats ».



La végétalisation des espaces : des murs végétalisés, des plantes vertes et un arbre au centre de la médiathèque. L'installation d'un jardin intérieur / jardin japonais, d'une petite serre intérieure... seront étudiés (contenants d'arrosage, de conditions de vie des végétaux...) pour répondre à une demande de végétalisation dans un environnement fortement « bétonné ».

### « Un simulateur d'apaisant »

28

## La dimension patrimoniale



Le patrimoine, les traditions et l'histoire locale sont un marqueur fort dans les besoins définis avec les usagers. L'histoire de l'usine est une donnée centrale dans le contexte du grand tiers-lieu hybride du site de la friche Bellocq/Addas. Cette histoire sera fluide dans le site, plus particulièrement dans l'espace d'exposition de la future médiathèque, afin de valoriser l'histoire du site dans sa valeur symbolique pour les habitants et la transmission auprès des jeunes générations. Cet axe de l'identité du tiers-lieu et de la médiathèque se matérialisera par :

- Un espace d'exposition ouvert largement au public dans le cadre d'une convention signée avec l'Office de Tourisme afin qu'il soit également accessible lorsque la médiathèque est fermée
- Un fonds documentaire dédié à l'histoire et à la culture landaise, à l'histoire manufacturière landaise et à l'histoire de la chaussure à St-Vincent-de-Tyros
- La dimension orale et la transmission : des témoignages oraux des anciens, en lien avec l'exposition conçue comme un centre d'interprétation, seront accessibles

## La dimension événementielle : expositions et scène



### Les expositions

- Outre son espace d'exposition permanente, la médiathèque offrira un espace d'exposition temporaire ainsi que des surfaces d'exposition disséminées dans l'ensemble de la médiathèque, utilisées en lien avec l'actualité du moment
- Ces espaces d'exposition pourront être utilisés pour exposer des travaux d'ateliers, des œuvres d'artistes, des expositions thématiques fournies par la Médiathèque Départementale des Landes...
- À l'étude pour un développement ultérieur : une cathoèque et l'exposition et prêt d'œuvres d'art



### La scène

Un espace pour une scène modulable est prévu dans le plan d'aménagement intérieur de la médiathèque (cf plan des usages page 45)

- Petits spectacles (contes, lectures, petites formes de concerts, acoustiques...)
- Conférences
- Accueil d'auteurs ou d'artistes
- Concours d'éloquence
- Ateliers théâtre ou théâtre d'improvisation, art oratoire...
- Projection vidéo, retransmissions sportives... sur écran amovible

29

## La dimension d'animation et de médiation



Les besoins d'animation et de médiation repérés s'articulent essentiellement autour du livre, de la lecture et des langues. Si l'échange de savoirs et savoirs-faire entre les usagers est un marqueur fort de la future médiathèque, les fondamentaux de la bibliothèque et la médiation autour du livre resteront des fondamentaux de l'équipement au titre de la politique de lecture publique. Quelques propositions d'animation :

### La lecture

- Ateliers de création littéraire
- Séances interactives de lecture
- Echanges littéraires
- Lecture à voix haute, notamment dans un dispositif hors les murs avec l'EPHAD La Chénais
- Temps dédiés aux contes
- Permanences d'écrivain public (actuellement à l'Espace Grand Tourren)
- Rencontres d'auteurs

### L'éducation

La médiathèque proposera un accès à des ressources académiques et éducatives, ainsi qu'une aide au soutien et à l'orientation scolaire en complément et en partenariat avec les documentalistes du collège et du lycée tyrossais. Un espace spécifique dédié à l'aide aux devoirs, en collaboration avec le Pôle Éducation-Enfance-Jeunesse, sera aménagé.

### Les langues

- Cours de langues étrangères en collaboration avec des associations locales
- Temps de lecture et de conversation en langues étrangères en collaboration avec ces associations
- Dispositif de soutien FLE en collaboration avec l'association PREP 40, actrice en la matière sur le territoire de MACS
- Apprentissage et transmission de la langue gasconne avec des associations locales ou contributeurs citoyens

## La dimension jeunesse et familles



- Ateliers parents-enfants et assistantes maternelles-enfants
- Café des familles
- Ressources spécifiques pour les moins de 3 ans
- Temps jeux en famille
- Contes, avec ou sans kamishibai
- Soirées Pyjama plébiscitées par les familles

### Des espaces adaptés aux petits

- Un espace ludique de motricité libre pour les tout-petits (0-5 ans)
- Un espace dédié au coloriage ou à la peinture, un grand tableau noir avec des craies...
- Un espace calme et moins éclairé pour lire dans le calme, se cacher ou se reposer, avec petites cabanes de lecture
- Espace Petite enfance / parents à l'entrée de la médiathèque

30

## 3 Le plan des usages de la future médiathèque : définition des espaces et des fonctions

À partir de l'écosystème des usages définis en co-construction, 5 groupes de travail ont produit 5 plans des usages. La synthèse des travaux a fait émerger des invariants et traits structurels du futur équipement partagés par tous, qui sert de guide à la programmation architecturale.



### Les éléments récurrents des 5 plans d'usages

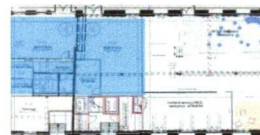
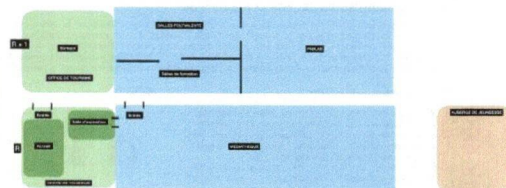
L'ensemble des plans des usages proposés identifie un certain nombre de fonctions qui doivent prendre place dans l'espace de la future médiathèque.

### Des usages déplacés (et parfois partagés) vers d'autres équipements du tiers-lieu

- Le fonds et les animations en lien avec les usages du faire seront partiellement exportés au sein du FabLab et des salles d'animation/formation au-dessus de la médiathèque : loisirs créatifs, bricolage, repair café, couture, fabrication 3D, microélectronique...
- Les usages liés à la cuisine se tendront à l'Accueil Jeunes, qui disposera d'une cuisine entièrement équipée
- La salle d'exposition sera accessible depuis l'Office de Tourisme comme depuis la médiathèque, du fait de sa position de transition entre les deux équipements

31

L'ensemble des fonctions du tiers-lieu est pensé comme un vaste écosystème d'usages transdisciplinaires. Certaines activités et usages de la médiathèque seront déplacés vers d'autres espaces de la friche, proposant ainsi des espaces, outils et dispositifs adaptés aux usages identifiés : FabLab et salles d'animation/formation, cuisine d'Accueil Jeunes...



### Zones partagées entre l'Office de Tourisme et la médiathèque

- Les sanitaires de la médiathèque seront accessibles aux usagers de l'Office de Tourisme via l'espace d'exposition, y compris lorsque la médiathèque est fermée
- L'espace d'exposition sera accessible aux usagers de l'Office de Tourisme même lorsque la médiathèque est fermée
- L'accès à chacun des deux équipements bénéficiera d'une porosité du fait l'espace de transition que constitue l'espace d'exposition
- Le local ménage sera mutualisé entre les deux équipements de façon à gagner de la surface utile pour chacun

32



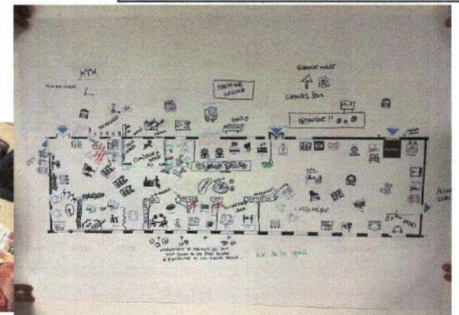
Plan des usages 1

#### Aménagements intérieurs : grands principes

- Principe des zones chaudes et froides : certains espaces tels que la ludothèque, l'espace audiovisuel et numérique, les espaces dédiés aux plus jeunes... seront disposés de façon à interférer le moins possible avec des zones calmes ou silencieuses (espaces de détente ou de lecture, espaces de travail...)
- Principe des étagères amovibles qui délimitent et cloisonnent les espaces, et peuvent s'adapter à l'évolution des besoins et des usages
- Transparence : certains espaces seront cloisonnés afin d'être clairement délimités pour l'usager, sans le fermer ou le priver de l'éclairage naturel grâce à des cloisons ou demi-cloisons vitrées (espace d'exposition, espace de travail, espace professionnel)
- Modularité : l'espace conférences ou petites formes de spectacle sera amovible et modulable selon les besoins (blocs à assembler autour d'un espace scénique au sol) afin de ne pas bloquer définitivement un espace qui peut servir à d'autres usages quotidiens, ni nuire au principe de modularité de l'ensemble
- Des éléments naturels intégrés aux aménagements : fontaine, arbre, cloisons végétalisées...

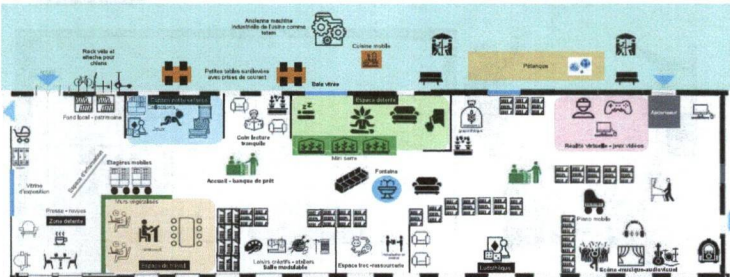


33



34

#### Proposition plan des usages 1

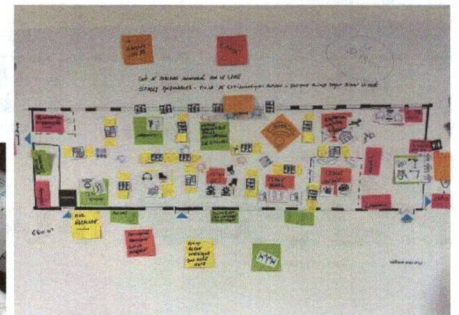


Proposition qui ne tient pas compte des espaces professionnels pour les bibliothécaires

35



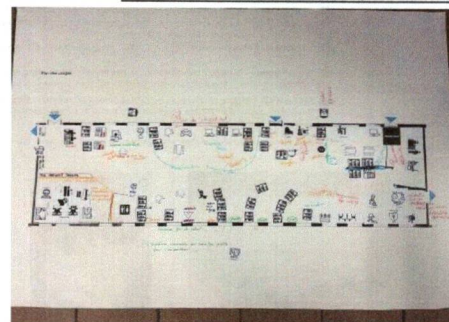
#### Plan des usages 2



36

[illegible]

37



38

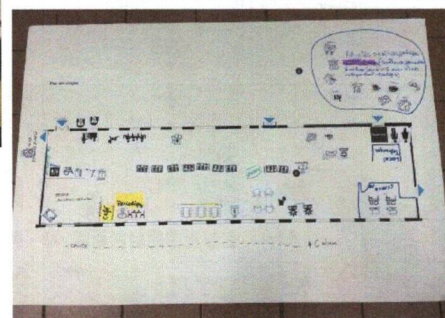
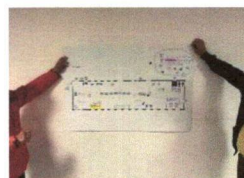
Le diagramme illustre l'organisation des locaux de la bibliothèque de la ville de Valenciennes. Le plan est divisé en plusieurs zones fonctionnelles : Accueil, Lecture, Espace jeu et culture, Espace des adultes, Espace des enfants, Espace des adolescents, Espace des familles, Espace des seniors, Espace des handicapés, Espace des personnes âgées, Espace des personnes à mobilité réduite, Espace des personnes âgées, Espace des personnes à mobilité réduite. Des flèches indiquent les flux de circulation entre ces zones.

39



40

49

[illegible]

43

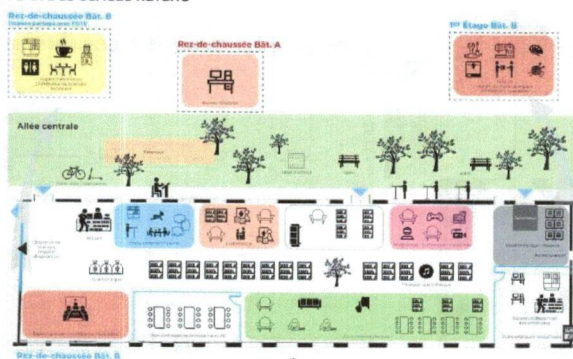
S'appuyant sur les principes d'aménagement énoncés à l'issue des ateliers citoyens, l'équipe municipale a travaillé un plan des usages synthétisant ou établissant des choix à partir des cinq propositions de plan des usages issus de la consultation citoyenne. **Relevé des décisions** (détail sur le plan page suivante) :

- « **Espaces du faire** » à l'étage à proximité du LabLab (usages créatifs, troc, documentation technique, petit outillage en prêt...)
- Espaces extérieurs (allées centrale végétalisée) : espace d'animation éfée, tables hautes avec prises pour travailler, table d'échec, table à vélos
- Projet de microclimat dans l'espace audiovisuel - numérique
- Espace accueil café et périodiques dans un espace positionné entre l'Office de Tourisme et la médiathèque (espace exposition) de façon à être accessible aux visiteurs de l'Office de Tourisme
- Étant donné la configuration du bâtiment (enfilade), les espaces ont été positionnés, selon leur usage, dans la mesure du possible du plus au moins bruyant : espace d'accueil > espace enfants > ludothèque > espaces de travail > espace numérique > zone de lecture > espace détente, etc...) et l'espace du centre, comme précisé supra, à l'étage
- Une fontaine et un arbre ou un espace végétalisé seront positionnés au centre de la médiathèque
- Un espace conférence/petit scène est prévu mais sera modulable de façon à s'adapter à chaque configuration nécessaire (la proposition d'une fosse des planètes scène 72 x 4 n'a pas été retenue pour des raisons d'espace disponible)
- Les espaces livraison et professionnels sont positionnés côté Auberge de Jeunesse à proximité de l'accès direct vers l'avenue de la Gare / la réserve est positionnée dans « l'espace perdu » près de l'escalier et ainsi facilement accessible depuis le passage vers l'entrée de la Gare
- Un dispositif de dépôt de documents sera accessible depuis l'avenue de la Gare de façon à aboutir directement dans l'espace professionnel

Envoyé en préfecture le 27/02/2025  
Reçu en préfecture le 27/02/2025  
Publié le 27/02/2025  
ID : 040-214002842-20250224-20250224\_02-DE



## PLAN DES USAGES RETENU



## 4 La médiathèque sur son territoire

### ■ Un territoire sans véritable réseau de Lecture publique

La future médiathèque s'inscrit dans un territoire où la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud (MACS) ne détient pas de compétence Lecture publique. Le territoire de MACS comporte trois villes principales (St-Vincent-de-Tyrosse, Capbreton et Soustons) sans pour autant détenir un grand pôle urbain centralisateur. Il n'existe donc pas de médiathèque intercommunale générant un réseau de lecture publique organisé. Néanmoins FEPCI organise 2 fois par an un temps de réunion et d'échanges avec l'ensemble des bibliothèques/mediathèques de son territoire afin de coordonner des actions ou proposer des actions culturelles financées à répartir entre les équipements.

Par ailleurs, les médiathèques du territoire de MACS ont en commun :

- La gratuité totale d'accès ou la gratuité pour les résidents de MACS pour la plupart d'entre elles
- Le logiciel de gestion Orphée proposé par la Médiathèque Départementale des Landes

### ■ Une future médiathèque qui rayonne à l'échelle de son territoire de proximité

- St-Vincent-de-Tyrosse est le pôle de centralité du canton du Pays Tyrossais et l'émergence d'un équipement de lecture publique de nouvelle génération positionne la nouvelle médiathèque comme une référence naturelle pour les médiathèques et autres équipements culturels de proximité dans un rayon de 10 km environ autour de la commune
- Une consultation des élus des communes concernées en 2024 a fait émerger une volonté partagée de construire une stratégie de coopération avec la future médiathèque tyrossaise. L'initiative est soutenue et suivie par la Médiathèque Départementale des Landes, qui propose d'accompagner la Ville dans son souhait de travailler un modèle de coopération sans tête de réseau à l'échelle locale. Il s'agit de s'appuyer sur la diversité des équipements de Lecture publique du territoire identifié, allant de la petite bibliothèque gérée par des bénévoles jusqu'à des médiathèques plus dynamiques bénéficiant de personnel qualifié.

■ Les communes identifiées et sollicitées dans le périmètre de 10 km autour de St-Vincent-de-Tyrosse

- Angresse
- Bénèsse-Marenne
- Jasse
- Orx
- Saubusse
- St-Jean-de-Marsacq
- Saubrigues
- Seignosse
- St-Geours-de-Marenne
- St-Martin-de-Hinx
- Tosse

## ■ Formaliser un réseau de coopération entre bibliothèques

En l'absence de la compétence Lecture publique de MACS, il s'agit d'imaginer une autre forme de coopération intercommunale à l'échelle du territoire de proximité de St-Vincent-de-Tyrosse. Les communes concernées disposent d'équipements variés allant de petites bibliothèques (Angresse, Saubusse) à des médiathèques plus conséquentes (Bénèsse-Marenne, Tosse, St-Jean-de-Marsacq) conventionnées avec Jasse - médiathèque intercommunale. Le principe de coopération entre les communes identifiées a été acté. Un travail doit désormais être produit pour créer le réseau avant l'ouverture de la médiathèque tyrossaise fin 2027.

La construction de ce réseau qui constituerait une expérimentation qui doit répondre à plusieurs objectifs :

- Proposer un projet de réseau accompagné par la DRAC Nouvelle-Aquitaine et la Médiathèque Départementale des Landes en concertation avec la Communauté de Communes MACS qui doit se positionner sur ce sujet
- Définir une démarche de conventionnement entre les communes de façon durable afin de ne pas fragiliser le réseau constitué, en prenant en considération le calendrier électoral (élections municipales au printemps 2026)
- Positionner la future médiathèque tyrossaise comme un centre de ressources et d'outils pour les bibliothèques du territoire, sans pour autant constituer une tête de réseau au sens habituel du terme
- Considérer ce projet de réseau comme une opportunité de construire des liens durables entre les médiathèques et le tiers-lieu de la fiche Bellocq/Adidas, dont la médiathèque tyrossaise sera le moteur
- Construire des complémentarités entre les médiathèques, en définissant des spécialisations, des services et usages différenciés entre elles. Cette démarche favorisera la constitution de services communs et la circulation des usagers sur le territoire en fonction de leurs centres d'intérêts
- Enrichir l'offre culturelle offerte aux usagers et permettre aux médiathèques de disposer des ressources et compétences de la médiathèque tyrossaise
- Constituer une communauté de bénévoles à l'échelle du territoire et favoriser l'échange de savoirs-faire

## ■ Les conditions et orientations d'une futur réseau de coopération

→ La constitution du réseau doit être le fruit d'une concertation entre :

- La Ville de St-Vincent-de-Tyrosse
- La Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud (MACS)
- Les 10 à 11 communes concernées
- La DRAC Nouvelle-Aquitaine
- La Médiathèque Départementale des Landes
- Certains acteurs culturels intercommunaux et communaux

→ Les partenaires identifiés de la future médiathèque :

- Le Fablab L'Établ
- Pôle Sud
- Les Centres Musicaux Ruraux Landes
- Landes Musiques Amplifiées
- Le Conservatoire de Musique et de Danse des Landes - Antenne Sud

2025 - 2027 : La définition des conditions de l'expérimentation de mise en réseau sera définie durant les 2 années à venir

### Conditions juridiques et cadre administratif

- Conventionnement entre les Communes autour d'objectifs communs de Lecture publique et définition des moyens financiers, juridiques et techniques à mettre en œuvre.
- Coordination du réseau : création d'un poste d'Assistant de Conservation du Patrimoine (cat. B), dont une partie de la mission serait consacrée à l'animation du réseau avec un accompagnement et un soutien technique et financier des Communes concernées, de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et de la Médiathèque Départementale des Landes.
- Un Contrat Territoire Lecture (CTL) serait la solution à envisager prioritairement avec la Communauté de communes MACS, en articulation avec les politiques communales. Cependant, si une mise en réseau à l'échelle de la dizaine de communes identifiées est finalement privilégiée, d'autres solutions de contractualisation seront à construire en articulation avec l'action de MACS.
- Possibilité d'envisager un SIVU, syndicat intercommunal de développement touristique et culturel qui regrouperait les offres touristiques et de Lecture publique

### Les orientations possibles du projet

- Définition d'une stratégie de programmation et d'animation transverse et concertée entre les acteurs du réseau
- Production d'actions culturelles et de projets hors les murs de la future médiathèque tyrossaise
- La future bibliothèque de la médiathèque pourrait expérimenter des usages et animations sur le territoire du réseau
- Carte d'abonnement unique, fonds flottants, navette « intercommunale »
- Mutualisation de personnel
- Coordination des horaires d'ouverture
- Utilisation d'un logiciel métier commun (Orphée) facilitant les échanges et les prêts croisés
- Coopération affirmée entre les professionnels et les bénévoles dans une dynamique de réseau
- Soutien de la Médiathèque Départementale des Landes avec la mise à disposition de documents, propositions d'animations, formations, navettes documentaires, accompagnement juridique et technique...

## 5 La médiathèque au sein de l'écosystème du tiers-lieu de la friche Bellocq/Adidas

### → Le futur tiers-lieu : un vaste écosystème d'usages et de services croisés

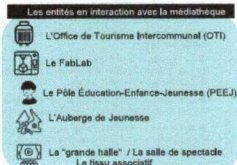
La définition du PCSES de la médiathèque s'inscrit nécessairement dans le contexte de l'ensemble du tiers-lieu global et de ses composantes. Il est nécessaire de penser cet ensemble comme un écosystème intégré de services, de mutualisations et de partenariats. Le périmètre du PCSES de la médiathèque ne peut donc être restreint au cadre étroit de ses murs. Le tiers-lieu constitue en effet en lui-même une communauté d'animation, de création et de médiation qui nécessite une stratégie de programmation et de coordination transverse dont la médiathèque est le cœur. Il s'agit donc de mesurer le degré de coopération et de partenariat entre les différentes entités du tiers-lieu.

■ Un tiers-lieu en cours de conception : la future médiathèque s'intègre dans un écosystème qui n'est pas encore définitivement fixé dans ses objectifs, sa programmation, son mode de fonctionnement et sa gouvernance. La relation entre la médiathèque et les autres composantes prendra tout son sens lorsque chaque structure aura clairement défini son projet de service et ses modes d'interactions avec les autres fonctions du tiers-lieu. Cependant, la Ville a dès à présent clairement défini la place symbolique de la médiathèque dans ce tiers-lieu global en nommant au 1<sup>er</sup> janvier 2025 une fonctionnaire de catégorie A à la fois à la direction de la médiathèque et à la coordination du tiers-lieu.

### ■ Les principales interactions de la médiathèque avec les autres éléments du tiers-lieu

Les différentes entités de la friche Bellocq/Adidas pourront ainsi envisager des formes de coopération régulières autour de certains enjeux partagés :

- **Le patrimoine et le territoire** : l'Office de Tourisme et l'Auberge de Jeunesse associés à la médiathèque peuvent construire des projets communs autour du patrimoine, des cultures locales et du tourisme durable.
- **Éducation et jeunesse** : le PEEJ, l'Auberge de Jeunesse, le FabLab peuvent intégrer autour des enjeux éducatifs (loisirs, pratiques éducatives, citoyenneté, inclusion, jeux, fabrication...).
- **La dimension du faire** : le FabLab et la médiathèque portent ensemble tout ce qui relève des pratiques manuelles et de « l'intelligence de la main » : la fabrication, les loisirs créatifs, le bricolage, la réparation, le recyclage, les outils numériques sont autant d'entrées possibles touchant tous les publics et favorisant le lien intergénérationnel.



Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le 27/02/2025



### → La médiathèque comme élément structurant et transversal du tiers-lieu

La future médiathèque au sein de l'écosystème du tiers-lieu représente un potentiel de coopérations multiples avec toutes les composantes du tiers-lieu d'interconnexions d'usages et de services avec les autres entités présentes sur le site de la friche. Ce constat s'appuie sur plusieurs caractéristiques :

- Les nouvelles formes de lecture publique impliquent déjà aujourd'hui le processus tiers-lieu hybridant des usages multiples et des services croisés. Pour simple exemple, les médiathèques de nouvelle génération intègrent souvent un espace du faire (fablab) et déploient des usages au-delà du livre (cuisine, couture, jardin...). La notion de « bibliothèque hybride » est un état certain dans la connexion avec les autres services du tiers-lieu. En d'autres termes, la médiathèque est un « tiers-lieu culturel » qui s'hybride avec un grand tiers-lieu global.
- La future médiathèque sera un espace d'accès aux savoirs transdisciplinaire pour le tiers-lieu détenant les collections et les ressources pouvant renforcer et enrichir les usages et les projets des autres équipements de la friche. La médiathèque représente ici un potentiel de coopérations multiples avec toutes les composantes du tiers-lieu.
- La médiathèque sera l'équipement qui favorisera, à travers ce PCSES, un accès à tous les types de publics affiant la mixité et le lien social comme principes. La petite enfance, la famille, les adolescents, les seniors seront tous des usagers réguliers, permettant de définir comme objectif principal le lien intergénérationnel et l'hybridation des publics. Ce à quoi s'ajoute l'amplitude prévisionnelle d'ouverture de l'équipement (5 jours par semaine avec des horaires élargis et l'ouverture certains dimanches) qui devrait favoriser la fréquentation par tous.
- L'accueil et le lien avec la gare SNCF : la médiathèque, l'Office de Tourisme et l'Auberge de Jeunesse, du fait de leurs fonctions d'accueil de tous les publics, seront des lieux de fréquentation régulière et pourront représenter une forme de « salle d'attente », de lieu de transit éphémère pour le futur Pôle d'Échange Multimodal (gare actuelle face à la friche).

### → La médiathèque : une plate-forme de ressources et d'information pour l'ensemble des activités du tiers-lieu

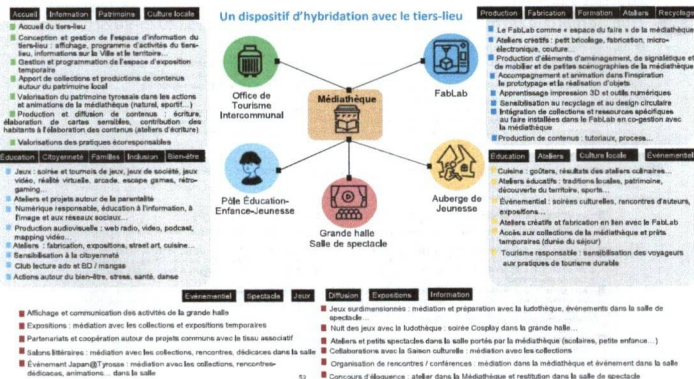
■ Un rôle de centralisation de l'information socio-culturelle du tiers-lieu et de la Ville

Du fait des flux d'usagers quotidiens, le positionnement de la médiathèque entre l'Office de Tourisme et l'Auberge de Jeunesse lui offre un rôle privilégié dans la transmission d'informations :

- Annonce des événements et relais d'information du tiers-lieu et, au-delà, des actions portées ou relayées par la Municipalité autour de la dynamique socio-culturelle de la Ville (en partenariat bien entendu avec l'Office de Tourisme qui sera un bureau d'information naturel pour le tiers-lieu).
- Communication de la programmation des différentes structures : Accueil Jeunes et Accueil de loisirs, salle de spectacle, FabLab, Auberge de Jeunesse, associations, Office de Tourisme.

### ■ Un centre ressources, de médiation et d'accès à la connaissance

- Les collections : la médiathèque représentera un centre de ressources documentaires et d'outils autour des projets, actions et événements du tiers-lieu. Chaque entité, dans sa programmation et ses projets, pourra s'appuyer sur les ressources de la médiathèque.
- Des collections spécifiques disséminées dans le tiers-lieu : certaines ressources spécifiques et thématiques en lien avec les autres composantes du tiers-lieu se déploieront hors des espaces spécifiques de la médiathèque, comme précisé précédemment.
- La constitution de ces collections thématiques sera définie en collaboration avec les différents équipements du tiers-lieu qui détiennent une expertise chacun dans leur domaine :
  - Le FabLab pourra héberger les collections dédiées au « faire », aux loisirs créatifs...
  - L'Accueil Jeunes pourra accueillir des fonds spécifiques à la parentalité, la famille...
  - L'Office de Tourisme apportera son expertise sur le patrimoine local et pourra partager sa documentation avec la médiathèque.
- Dispositifs d'actions de médiation et d'animation concernant la programmation des différentes structures : la thématique d'un spectacle, une action spécifique envers la jeunesse, un projet porté par le FabLab... pourront trouver écho à la médiathèque à travers des animations connexes et contextuelles.



#### Des interactions spécifiques et structurelles avec certaines composantes du tiers-lieu

La médiathèque aura à cœur et parmi ses missions la construction et l'entretien de liens avec l'ensemble des équipements du tiers-lieu, dont certains plus particulièrement dans le cadre de logiques de coopération autour d'enjeux et d'objectifs communs.

- La FabLab dans sa complémentarité avec l'offre de la médiathèque, la pluralité de ses publics et sa proximité spatiale
- L'Office de Tourisme, porte d'entrée du tiers-lieu et partageant avec la médiathèque l'espace d'exposition/espace périodique/espace accueil-attente
- L'Auberge de Jeunesse voisine immédiate de la médiathèque et dans sa relation avec la jeunesse, disposant par ailleurs de l'espace café et restauration du tiers-lieu
- La Pôle Éducation-Enfance-Jeunesse dans son potentiel de partenariats, projets communs d'animation et de médiation avec la médiathèque

#### Un lien structurel de la médiathèque avec le FabLab

##### Positionnement du futur tiers-lieu

L'Établi, FabLab de Soustons, sera le porteur du projet de FabLab du tiers-lieu de la friche Bellocq/Adidas. Le projet trouve sa légitimité dans le projet de développement territorial de la friche.

- Un intégrant le tiers-lieu, le FabLab répond à une stratégie de déploiement en réseau sur le territoire afin de développer une véritable filière de création. L'objectif est de construire une stratégie d'hybridation avec les composantes du tiers-lieu et de générer des projets collaboratifs.
- Le FabLab de Soustons accueille déjà des usagers troyens, mais il est actuellement trop petit pour accueillir certaines machines utiles à certains usages identifiés. C'est pourquoi il se cantonne aujourd'hui à de petits prototypes avant de prendre de l'ampleur à St-Vincent-de-Tyrosse
- Un des enjeux du FabLab soustonnais est donc d'acquies des machines de grande taille afin de proposer une filière métal. Il pourrait à terme produire des scénographies en lien avec certains usages de la future salle de spectacle. Il pourrait également accompagner des résidences d'artistes
- Le FabLab de Soustons a déjà des habitudes de collaboration avec la médiathèque de Soustons : animation du lieu (make maker, expositions virtuelles, découpeuse laser...), fabrication de jeux dans le cadre de la ludothèque (création 2D) ou ateliers pochoirs...



53

## 6 Une démarche transitoire : la médiathèque avant les murs (2025-2027)

### Appropriation du projet par la population

Dans le contexte de la politique de renouvellement urbain induisant la réhabilitation des anciennes usines Bellocq/Adidas et de l'aménagement du futur Pôle d'Échange Multimodal, il est important de considérer que la médiathèque existe déjà, même sans les murs. C'est pourquoi une stratégie d'appropriation du projet par la population sur la période 2025-2027 sera élaborée.

### Construire le projet de service de la médiathèque durant la période transitoire

Il s'agit de poursuivre la démarche de concertation initiée lors de la production du PCSES afin d'enrichir le projet en produisant des temps de médiation et de sensibilisation par des actions socio-culturelles et des événements réguliers impliquant les citoyens. Ces 3 années permettront de préciser progressivement le projet définitif de la médiathèque en le confrontant à des expérimentations concrètes sur le territoire

### Une médiathèque éphémère pour expérimenter les usages et renforcer les partenariats (2025-2027)

Dans cette optique, la création d'une « bibliothèque éphémère » s'appuie sur certains enjeux et objectifs concrets permettant de rendre visible et lisible le projet auprès de la population

- Considérer que la médiathèque existe déjà avant son ouverture
- Tester les usages et les services proposés pour et par les citoyens permettant de renforcer, affiner et fixer le projet de service de la médiathèque
- Favoriser la coopération entre les services de la Ville, les composantes du futur tiers-lieu, le tissu associatif, la Communauté de communes MACS, en construisant une dynamique partagée. Le projet de médiathèque devient un outil et un levier permettant de construire une logique de transversalité entre les partenaires à travers des actions à imaginer en commun
- Faire grandir la communauté autour du projet pour intégrer toute la population à la démarche. À partir du noyau des acteurs ayant participé à la co-construction, il s'agit d'élargir progressivement la communauté d'intérêt autour de la médiathèque donnant aux futurs usagers l'habitude de contribuer et partager dans le cadre des animations et événements proposés. L'enjeu est de développer le « pouvoir d'agir » des citoyens à travers le projet
- Valoriser et communiquer sur le projet de restructuration urbaine à travers l'objet médiathèque auprès des habitants de la ville et au-delà sur le territoire de proximité du futur tiers-lieu

55

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le 27/02/2025

ID : 040-214002842-20250224-20250224\_02-DE



#### Le FabLab : l'espace du faire de la médiathèque



Le FabLab sera l'unité productive du tiers-lieu et revendique d'être un lieu d'incubation à des fins tant artistiques qu'industrielles.

Il constituera, avec les salles d'animation/réunion adjacentes, l'espace du faire de la future médiathèque dans une proximité spatiale facilitant les flux d'usagers entre les 2 équipements situés dans le même bâtiment

Il est un véritable outil de production pouvant construire une logique de coopération et de programmation commune autour de plusieurs enjeux et objectifs :

- ◆ Production d'objets et petite fabrication avec la médiathèque à plusieurs étapes :
  - Une phase créative, d'inspiration pourra avoir lieu avec les futurs usagers dans la médiathèque (dimension d'animation)
  - Une phase de création et de construction au FabLab ou dans les salles attenantes
  - Une phase de valorisation et d'exposition dans la médiathèque ou à l'Office de Tourisme
- ◆ Un accompagnement régulier autour des loisirs créatifs, du petit bricolage et des travaux manuels de la médiathèque
- ◆ Une sensibilisation à l'économie circulaire dans le cadre d'actions autour de la réparation, du recyclage, de la réutilisation
- ◆ Un apprentissage autour des outils numériques et de la petite électronique (imprimante 3D, brodeuse numérique, ...)
- ◆ Un lien avec l'offre documentaire de la médiathèque : certains documents seront déposés au FabLab et la constitution d'une collection spécifique correspondant aux usages du faire sera constituée en collaboration avec le FabLab
- ◆ Dimension d'édition du FabLab : production de contenus par les usagers dans les processus de fabrication de façon à constituer un capital d'information réutilisable et transmissible
- ◆ La production d'objets d'aménagements pour la médiathèque en intégrant une logique de recyclage et en privilégiant certains matériaux comme la filière bois : signalétique, aménagements extérieurs, jeux, mobilier, objets de design...

Les liens de coopération peuvent être tripartites et plus entre les entités du tiers-lieu. Certains projets peuvent s'articuler entre 3 ou 4 composantes du tiers-lieu (PEE, médiathèque, FabLab, par exemple)

Un projet autour du patrimoine de l'histoire de Soustons  
Un "Challenge chaussure" avec un grand atelier de couture pour fabriquer des chaussures en édition limitée à partir des patrons et modèles originaux de l'histoire de Soustons est en réflexion

54

#### Un cadre d'action et des partenaires identifiés

##### Les pré-requis de la médiathèque éphémère

Trouver un nom pour le tiers-lieu : la médiathèque éphémère agira au nom de l'écosystème du futur tiers-lieu et reflètera son identité. Il est important que la démarche s'inscrive dans le cadre du nom retenu, engendrant une identité de marque que la Ville pourra revendiquer et à laquelle les habitants et partenaires pourront s'identifier.

- Construire une stratégie de communication adaptée intégrant un logo, des éléments de communication, une charte graphique...
- Élaborer une stratégie éditoriale et des campagnes de communication régulières sur le projet
- Utiliser le site web de la Ville pour construire un narratif et le récit du projet depuis son point de départ et valoriser les actions et projets développés depuis le début du mandat

Un chef de projet et un groupe de travail transverse : afin que la démarche soit efficiente, une cheffe de projet a été missionnée début 2024, puis nommée définitivement début 2025 pour formaliser le projet de service définitif de la médiathèque, organiser et coordonner les actions de la médiathèque éphémère autour d'objectifs communs

- Développer la communauté d'intérêt autour du projet en cours d'élaboration lors de la phase de co-construction du projet de la médiathèque (PCSES) : l'implication citoyenne durant les 3 ans à venir constituera un pool de contributeurs, d'acteurs, de bénévoles, de partenaires qui renforceront et communiqueront la dynamique engagée
- Définir un groupe de projet transverse impliquant les acteurs du tiers-lieu, les services de la Ville et de MACS, mais aussi le tissu associatif en capacité de collaborer efficacement des ouvertures
- Concevoir le programme d'actions et les projets qui auront été validés

Construire le projet avec le soutien de la Médiathèque Départementale des Landes

- Ingénierie et aide à la constitution des collections
- Soutien au programme d'animation
- Accompagnement à la formation et dans le recrutement de la future équipe

La démarche nécessitera la mise en place d'un groupe projet. Les acteurs s'impliqueront en fonction de la nature du projet d'animation proposé. Le développement du tiers-lieu durant les 3 ans intégrera d'autres partenaires possibles qui ne seraient pas encore identifiés (Recyclerie Voisinage...)

56

Les acteurs de la médiathèque éphémère

- La phase de co-construction du PCSES a permis de constater la volonté des acteurs socio-culturels de la ville et de l'intercommunalité de continuer ce travail de conception et participer aux actions futures du développement du projet
- La médiathèque éphémère et au-delà le projet de tiers-lieu peut être un véritable levier pour construire une dynamique d'interactions et de partenariats entre les acteurs du territoire et dessiner une politique culturelle structurée pour la ville et son territoire

Des ressources spécifiques en termes d'expertise :

- La médiathèque de Soutons : elle est une référence pour le territoire dans son rapport aux usagers, ses animations et ses relations de partenariat avec le FabLab de Soutons et la micro-faïence
- La médiathèque de Capbreton : la future médiathèque de la ville pourra s'appuyer sur l'expertise de la médiathèque de Capbreton tant au niveau de ses collections, sa gestion et ses principes d'animation
- Le FabLab L'Établi à Soutons : acteur important car opérationnel à Soutons, il porte le projet du FabLab du futur tiers-lieu. L'équipement portera en partie les actions autour du faire (makers) dans le cadre de la médiathèque éphémère

Un réseau de partenaires selon les projets et des objectifs :

La Médiathèque Départementale des Landes et la DRAC Nouvelle-Aquitaine

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>■ La bibliothèque actuelle</li><li>■ Les bibliothèques impliquées sur le Canton tyrossais (12 communes)</li><li>■ Pôle Sport-Événementiel-Vie Associative</li><li>■ Pôle Éducation-Enfance-Jeunesse</li><li>■ Bureau tyrossais de l'Office de Tourisme Intercommunal</li><li>■ EHPAD La Chénale</li><li>■ Réseau d'Échange Réciproque de Savoirs</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>■ CCAS</li><li>■ Pôle Sud - Centre de formations musicales de MACS</li><li>■ Association Cinétyr (cinéma)</li><li>■ Associations de la ville (Fêtes &amp; Animations, Théâtre sans Nom, Le Contoir...)</li><li>■ Centres Musicaux Ruraux des Landes</li><li>■ Landes Musiques Amplifiées - LMA</li></ul> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

57

Les étapes de la médiathèque éphémère

Phase de conception

- Saisie d'analyses et d'analyses entre les services, porteurs des espaces du tiers lieu de la friche, acteurs de la ville et partenaires pour croiser les enjeux, les points de vue et les objectifs à atteindre
- Imaginer et concevoir un nom à la médiathèque, les chantiers en attendant la médiathèque
- Programmation : définir les projets et les positionner dans le temps (sur 3 ans)
- Recensement d'un chef de projet pour la future médiathèque
- Ouverture et organisation de la médiathèque éphémère début 2025
- Constitution progressive de l'équipe de la médiathèque
- Déroulement du programme d'action dans la ville et sur le territoire
- Inauguration de la médiathèque : un événement en soi (2027)

Quelques projets possibles durant la période transitoire (2025-2027)

- Organiser des visites guidées du futur tiers-lieu en lien avec les différentes phases de travaux, d'accompagnement et de partenariats pouvant progressivement se tisser.
- Constituer une première ébauche de réseau de lecture publique dans le rayon tyrossais, ainsi qu'avec les médiathèques de Soutons et Capbreton, elle va commencer à fédérer un réseau de coopération et des habitudes de collaboration.
- Médiathèque éphémère : commencer la constitution du fonds et envisager une médiathèque éphémère et nomade comme préfiguration à la future médiathèque. Ceci offre l'occasion de construire le projet dans son fonctionnement, ses collections et les animations associées.
- Ateliers du faire : proposer des actions et petits événements autour du bricolage, de la couture, de la réparation (répar café...), du recyclage et de la fabrication, de la micro-électronique... Ces actions permettront de tester des collaborations avec le FabLab L'Établi, le PSEI, la Récréation Voisinage... qui pourront ainsi trouver leur place au sein du futur tiers-lieu, jusqu'à leur intégration au réseau de lecture public de proximité.
- Une exposition patrimoniale sur l'histoire des usines de chaussures : collecter les témoignages et constituer le récit de l'histoire des usines depuis le 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'à Actéris. Cela offre l'occasion de valoriser le projet de futur tiers-lieu.
- Le projet implique plusieurs partenaires (EHPAD La Chénale, CCAS, association de retraités, mais aussi Archives départementales et services Culture & Patrimoine du Département des Landes, DRAC Nouvelle-Aquitaine...).
- Une version nomade de l'exposition pourrait être produite pour animer le territoire et valoriser le projet avant son installation dans la médiathèque.
- Conception et design du mobilier et des petits aménagements de la médiathèque avec les habitants : travail sur le design du futur mobilier de la médiathèque avec un collectif d'habitants, une école de design... impliquant le FabLab L'Établi. Un projet qui pourrait également se construire avec l'appui des Services Techniques de la Ville et de citoyens « bricoleurs », avec le soutien des partenaires financiers dans le cadre d'un projet d'accompagnement, récupération de mobilier, association avec le filaire local.
- Le réseau Convois s'y intéresse et déjà offert 50 étagères neuves à la future médiathèque, qui pourront servir de base à l'aménagement intérieur et s'intégrer à ce projet à seconde main », ainsi que de nombreux supports en diversifiées. Preuve que le projet est déjà bien compris sur le territoire des Landes et que de nombreux acteurs se le sont déjà appropriés.

58

- La démarche peut s'inspirer de celle de la Médiathèque de Lezoux (63) qui, 4 ans avant l'ouverture de l'équipement, a mis en place une série d'actions autour du projet avec les habitants : « Les chantiers de la médiathèque ».
- Développer une programmation pour tester les usages et services de la future médiathèque et du futur tiers-lieu de la friche : lectures, jeux, ateliers créatifs, cuisine, traditions, locales, théâtre, concerts, démonstrations sportives, rencontres d'acteurs.

- Patrimoine et cultures locales : des acteurs peuvent être impliqués autour du patrimoine local et du territoire.
- Avec l'Office de Tourisme par exemple, des ateliers autour de thématiques locales (piscine, patrimoine de l'acier, agriculture, gastronomie, échasses, pelote basque...).
- Des ateliers de « cartes sensibles » pourraient être imaginés avec les habitants dans leur rapport à la nature et à l'histoire du territoire.

La programmation de la médiathèque éphémère

- Une médiathèque nomade qui s'inscrit dans la ville et sur son territoire :
  - Un ou des espaces temporaires dans la ville pourront être utilisés au fil des besoins identifiés (collections, animations...)
  - Outre dans la bibliothèque actuelle, le programme d'actions et d'animation de la médiathèque se déroulera dans différents lieux selon les projets, associant les partenaires du futur tiers-lieu

Les objectifs principaux de la programmation :

- 1 - Construire une culture de la contribution, instaurer une relation de confiance et d'engagement avec les habitants. Dans cette dynamique, l'un des enjeux pourrait être de pouvoir à terme associer les habitants à la gouvernance de l'établissement : co-décision autour des usages, des activités, de la programmation, des collections... afin de favoriser la contribution des usagers à un équipement qui leur appartient (la médiathèque "Entre Dore-et-Allier" à Lezoux peut à ce titre être inspirante)
- 2 - Continuer à définir l'offre de services, les usages et les orientations de la médiathèque durant la période transitoire afin d'intégrer les besoins évolutifs de l'ensemble des habitants. La cheffe de projet de la médiathèque s'appuiera sur cette démarche dans la construction progressive du projet de services et des orientations stratégiques de l'équipement.
- 3 - Favoriser la transversalité des services et acteurs socio-culturels de la ville et de MACS dans une stratégie de partenariats croisés
- 4 - Définir les fondements d'une politique culturelle construite pour la Ville : cette phase d'animation transitoire sera l'occasion de concevoir et planifier la stratégie culturelle de la Ville à plus grande échelle dans la perspective de l'existence d'un tiers-lieu à St-Vincent-de-Tyrosse
- 5 - Susciter l'appropriation du projet par les habitants à travers des valeurs et des usages universels qui touchent tous types de population, en évitant l'écueil de l'élitisme. Ainsi, des thématiques telles que la famille, le son, la santé, la cuisine, la couture, le bricolage, les cultures du monde... pourront être des points d'entrée partagés par tous. Le numérique et les technologies constitueront également un axe fort, notamment (mais pas exclusivement) auprès des adolescents. Les collections, dans toutes leur diversité de supports, seront associées aux différents projets comme support ou ressources associées aux actions d'animation ou de médiation.

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le 27/02/2025

ID : 040-214002842-20250224-20250224\_02-DE



7 Le projet de service de la médiathèque

Un projet de service évolutif qui se construit durant la phase transitoire : la médiathèque éphémère

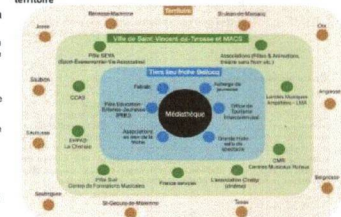
La phase transitoire (2025-2027) avant l'ouverture de la médiathèque va permettre de construire progressivement le projet de service sur la base d'une concertation élargie permettant de :

- Tester les usages, les actions et les futurs services de la médiathèque
- Fédérer et mobiliser les services de la Ville et de MACS autour de l'équipement dans des démarches transversales de projets partagés
- Impliquer et échanger avec les citoyens sur la dynamique en cours afin qu'ils s'approprient et participent au projet
- Constituer une communauté d'intérêt autour du projet
- Renforcer le réseau de partenaires de la future médiathèque
- Structurer ou infirmer les axes stratégiques définis qui serviront de guide structurant aux actions menées durant ces 3 ans

Un projet de service qui tisse des liens et expérimente avec son territoire

- Territoire : la future médiathèque doit pouvoir assurer la circulation de usages et des savoirs sur l'ensemble de son rayonnement territorial en 2027
- Innovation : avec une ambition d'hybridation et de déserte territoriale, elle doit s'appuyer sur la future dynamique du tiers-lieu pour construire des projets de médiation et d'animation innovants bénéficiant des outils et des compétences hybrides du tiers-lieu
- Politique culturelle : le projet de médiathèque dans le contexte du tiers-lieu est l'occasion pour la Ville de créer un véritable service culturel dont la médiathèque sera en interaction permanente avec l'ensemble de ses partenaires, acteurs et projets

Rayonnement et interaction de la future médiathèque avec son territoire



60

## Les axes stratégiques du projet de service

La future médiathèque porte un projet ambitieux et singulier puisqu'il s'intègre dans un contexte de regroupement et de polarisation des services à travers le futur tiers-lieu hybride dans une friche. Il répond aux objectifs du projet politique de la Ville.

- Une médiathèque qui fait de sa stratégie culturelle un outil de cohésion sociale
- Une médiathèque adaptée aux nouveaux usages
- Une médiathèque qui valorise l'histoire de la ville, son patrimoine et la reconstitution d'une mémoire collective.
- Une médiathèque inclusive ouverte à tous les publics : publics empêchés et éloignés, qui couvre l'ensemble du champ du social (l'etisme, handicap, besoins particuliers...)
- Une médiathèque qui défend les « droits culturels » visant à faire reconnaître le droit de chaque personne à accéder à la culture et participer à la vie culturelle

- Pour assurer sa fiabilité, le projet bénéficie du soutien technique et financier de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et de la Médiathèque Départementale des Landes, qui s'achèveront jusqu'à l'ouverture à l'automne 2027 et même au-delà. Dispositifs d'accompagnement identifiés :

### DRAC : la Dotation Générale de Décentralisation (DGD)

Offre aux collectivités le projet de la médiathèque territoriale

- La proposition d'une offre documentaire diversifiée
- Une réalisation architecturale et un aménagement intérieur de qualité
- La conception d'un espace de socialisation
- La prise en compte des nouvelles technologies de la communication et de l'information et de leur valorisation
- Le développement de services rendus aux usagers (renseigner, former, aider...)
- L'initiation de la médiathèque dans un projet intercommunal : projet de réseau autour de St-Vincent-de-Tyrosse

61

### les différents axes stratégiques



### La Médiathèque Départementale des Landes

- Mission d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement des réflexions et projets
- Aide à l'investissement et au fonctionnement
- Formation et professionnalisation des équipes de gestion et d'animation de l'équipement
- Soutien logistique (dont mise à disposition de collections)
- Soutien des actions en réseau
- Aide à des manifestations éditoriales

## Un projet de service inclusif

La dimension inclusive du futur équipement est un enjeu central du futur tiers-lieu hybride. Elle doit permettre de bien connaître les publics usagers ou non-usagers et d'intégrer les populations les plus fragiles et éloignées de la culture. Cette logique répond, à travers la médiathèque, à certains enjeux dont la culture est facteur de lien social et intergénérationnel :

- Prise en compte des différentes facettes de la diversité qui participent à la définition de l'identité de la commune
- Reconnaître chacun.e dans sa singularité, valoriser pleinement les différentes cultures dans une perspective d'ouverture et d'inclusion
- Créer des partenariats avec les acteurs locaux et services municipaux : CCAS, PEEJ, EPHAD La Chénaie, Crèche...
- Construire des actions spécifiques auprès :
  - des publics en situation de handicap
  - des publics en insertion et/ou isolés
  - des publics éloignés et/ou empêchés

La dimension inclusive répond ainsi à des objectifs spécifiques :

### ● Favoriser le lien intergénérationnel

Il s'agit de briser l'isolement social des personnes âgées et de permettre aux jeunes de développer des compétences sociales et de bénéficier de l'expérience des aînés. Le principe est de s'appuyer sur le savoir-faire et l'expérience des seniors : du bricolage au jardinage en passant par la cuisine ou la couture, pour simple exemple, ces activités supports peuvent être un atout et une richesse à partager avec les jeunes générations. La valorisation des compétences et parcours de vie des plus anciens met en valeur leur utilité sociale, parfois oubliée. Le lien tissé avec les associations est ici important.

### ● Prendre en considération la famille, la parentalité et la petite enfance

- Aménagement d'espaces tous-petits ou d'espaces parentalité au sein de la médiathèque
- Propositions culturelles visant tout à la fois les enfants et leurs parents à travers des actions récurrentes : heure du conte, évènement musical et corporel pour les tout-petits et leurs parents, séances de jeu, actions en faveur des assistantes maternelles, de l'accueil de loisirs et de la Crèche, ateliers intergénérationnels...
- Mise à disposition de collections ciblées

62

## Accompagner les usagers les plus fragiles

- Proposer des supports adaptés (aménagement de fond et/ou de forme) : braille, Langue des signes, Makaton, relief, gros caractères, pictogrammes, pelotes DYS, ateliers d'expression orale...
- Intégrer le dispositif « Facile à lire » et en redoubler la mise en espace et les médiations associées, identifier les partenaires
- Proposer des ateliers d'expression orale selon le principe de « bibliothèque vivante » ou « livres vivants » en s'appuyant sur des personnes qui acceptent de témoigner d'une conviction ou d'une expérience qu'elles ont vécue

## Un projet de service contributif

L'un des enjeux majeurs du projet est d'intégrer l'usager au cœur de la démarche. La démarche de co-construction mise en œuvre pour élaborer ce PCSES trouvera son prolongement dans la phase transitoire (2025-2027) du projet et s'inscrit durablement comme un grand principe du projet de service. Cette logique doit permettre aux citoyens de s'impliquer dans la vie de la médiathèque (et de la cité) et de développer des projets entre usagers. La finalité première est de développer une culture de la contribution propre au processus tiers-lieu et d'engager l'usager en tant que citoyen porteur d'initiatives dans la politique publique portée par la Municipalité.

## Passer de la dimension de bénévolat à celle de contributeur

- Le bénévolat évolue dans un cadre spécifique sur des actions et des horaires réguliers en complément de certaines tâches de travail interne excluant l'accueil du public
- La contributeur est un citoyen qui propose et développe des projets au sein de la médiathèque, dans une logique contributive propre aux tiers-lieux. La médiathèque intercommunale « Entre Dore et Allier » de Lezoux (63) constitue à ce titre un bon exemple de ce type de démarche. Cela nécessite cependant la mise en œuvre d'un dispositif spécifique permettant aux habitants de proposer et développer leur projet.

63



Schéma de la bibliothèque contributive / Agence Rettes pour la Banque des Territoires

## Les conditions de la contribution

- Le projet doit se penser à moyen et long terme et s'installer progressivement, ce qui implique une culture de la participation qui se construit petit à petit et crée des synergies
- Envoyer les habitants comme une ressource portuse de compétences, d'histoire, de mémoire et de passions. Cela implique de connaître et écouter les usagers et leurs compétences
- Mettre en place un dispositif et un cadre administratif, technique, juridique pour proposer des projets (dans la médiathèque et sur les réseaux sociaux)
- La proposition de projet peut être individuelle ou issue du tissu associatif
- S'appuyer sur les nouveaux arrivants et les seniors encore actifs, souvent porteurs de projets et de compétences
- Les comités citoyens porteurs de sensibilités diverses sont aussi des entrées intéressantes
- Construire une stratégie de communication à la fois dans la médiathèque et dans le cadre d'une stratégie numérique
- Utiliser le site web de la Ville pour développer, faire connaître et faire vivre la politique culturelle municipale

## Un projet culturel et éducatif au cœur de la politique culturelle et éducative du territoire

Cet axe du projet de service est d'autant plus important que la médiathèque sera en lien direct avec PEEJ et l'Auberge de Jeunesse au sein du tiers-lieu. Les axes de développement s'appuieront sur les objectifs définis dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PET), parmi lesquels :

- Développer la coopération pour renforcer la « complémentarité éducative » entre les différents acteurs concernés
- Renforcer l'implication active des enfants et des jeunes dans les projets municipaux
- Faire émerger l'idée de citoyenneté chez les enfants par « l'ouverture au monde »

Quelques exemples d'actions possibles (non exhaustif) :

- Rencontres avec des auteurs / cinéastes / musiciens
- Sensibilisation à des outils numériques créatifs : impression 3D, brodeuse numérique, réalité virtuelle, microélectronique...
- Production d'une radio locale (média, podcast...)
- Participation des jeunes usagers au choix des livres et des actions (club de lecture avec collaboration sur les acquisitions...)
- Rencontres autour des livres pour sensibiliser les non-lecteurs

64

#### V Un projet de service numérique

L'axe du numérique, peu développé jusqu'ici, trouvera pleinement sa place au sein de la future médiathèque. La notion de « cultures numériques » est aujourd'hui un enjeu et une mission transversale des médiathèques qui se matérialise à travers plusieurs objectifs :

- Développer un usage créatif des outils numériques et s'affranchir de la dimension de consommation, surtout auprès des jeunes publics
- Construire une distance critique face aux technologies et à l'information numérique
- Percevoir les enjeux et comprendre les technologies en émergence comme l'intelligence artificielle ou la réalité virtuelle
- Disposer des outils et se les approprier dans des démarches de construction de projets

Le numérique se déploie sous plusieurs formes :

- La dimension ludique : jeux vidéo et jeux de réalité virtuelle
- La fabrication numérique (impression 3D, brodeuse numérique, micro-électronique...)
- L'accès aux ressources numériques en ligne
- L'éducation aux médias et à la traque de la désinformation
- La production audiovisuelle : radio, podcast, musique...
- L'accompagnement aux outils informatiques et à l'administration électronique

L'axe numérique trouvera appui sur les ressources, outils et compétences croisées de partenaires répartis sur le territoire. Tyrosse France Services ou l'école numérique de MACS seront ainsi sollicités dans le cadre de certains usages.

65

Envoyé en préfecture le 27/02/2025  
Reçu en préfecture le 27/02/2025  
Publié le 27/02/2025



ID : 040-214002842-20250224-20250224\_02-DE

#### V Un projet de service écologique : une bibliothèque verte

- L'axe de la transition écologique est transversal à l'ensemble du projet. Les équipements que les collections et la politique de médiation et de sensibilisation des usagers, n'ont pas encore rencontrés.
- La question écologique devient un axe primordial des PCSES qui sera bientôt inscrit dans un cadre juridique
- La situation géographique de St-Vincent-de-Tyrosse, entre terre et mer, croisant les cultures maritimes et forestières, justifie en elle-même une réflexion sur les questions environnementales
- La co-construction du projet a fait émerger cette thématique à la fois dans le cadre de la rénovation des bâtiments et dans le cadre de l'élaboration du PCSES

La stratégie écologique s'envisage à 2 niveaux :

##### ► Le bâti et les équipements

- Une médiathèque qui se conforme aux normes avec des matériaux écologiques qui visent à renforcer l'isolation, favoriser l'éclairage naturel...
- L'insaturation de bonnes pratiques élaborées et mises en œuvre par les équipes et les publics afin de réduire l'empreinte énergétique de l'équipement
- Une médiathèque qui recycle et répare afin de limiter son impact environnemental : choix raisonnés dans ses achats du quotidien, aménagement en mobilier renouvelé ou recyclé, don ou recyclage des ouvrages, des jeux...

##### ► La sensibilisation et la médiation

- Des actions de médiation sur l'urgence climatique, l'écologie, la biodiversité...
- La sensibilisation aux transitions agroécologiques, aux circuits courts, au rapport à l'alimentation et au « bien manger »
- La valorisation et la découverte du patrimoine naturel du territoire de St-Vincent-de-Tyrosse
- Le développement de collections dédiées aux thématiques de l'écologie et du développement durable
- L'axe écologique est aussi un levier intéressant pour aborder les cultures scientifiques de manière ludique à travers des problématiques qui traversent l'écologie (sciences du climat, biologie...)
- L'association « Jardins de l'Humanité », qui développe un programme de sensibilisation à la nature et à la botanique, sera un partenaire incontournable

Ressource : <https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Structure-future-et-actuelle-de-la-bibliothèque-de-St-Vincent-de-Tyrosse>

66

## Ressources humaines

### La définition du nombre de fonctionnaires nécessaire pour faire vivre la future médiathèque s'établit à partir de données et critères croisés :

- Une ville de 10300 habitants à l'horizon 2030 : le nombre de fonctionnaires nécessaire est défini au regard de l'évolution de la population tyrossaise à l'horizon 2027 (ouverture) et à moyen terme à l'horizon 2030. La restructuration urbaine en cours, la dynamique démographique en cours à St-Vincent-de-Tyrosse et plus largement sur l'ensemble du Sud des Landes, la politique du logement en cours, l'aménagement en cours d'un Pôle d'Echange Multimodal... projettent une forte augmentation de la population tyrossaise, prise en considération dès à présent dans le dimensionnement de l'équipement.
- Une future médiathèque qui rayonne au-delà de la ville : l'équipement impactera tout un bassin de vie, défini dans le présent PCSES dans un rayon de 10 km environ autour de St-Vincent-de-Tyrosse. L'attractivité prévisible du tiers-lieu culturel comme pôle structurant sur le territoire du Canton Tyrossais et la fréquentation plus ponctuelle du tiers-lieu (Auberge de Jeunesse, Office de Tourisme, FabLab...) attireront nécessairement des usagers supplémentaires.
- Le passage d'une médiathèque de 137 m² à un équipement de 700 m²
- Les horaires d'ouverture : passage d'une amplitude hebdomadaire actuelle de 16h à 32h dans le futur établissement (évolatif selon les besoins une fois l'établissement ouvert. Pour ex., la médiathèque de Soustons, d'envergure équivalente, est ouverte 41h/semaine).
- L'extension à de nouveaux services hybrides qui n'existent pas actuellement : la dimension du faire, l'audiovisuel, le projet de ludothèque... nécessitent de nouvelles compétences. L'accompagnement des citoyens porteurs de projets dans le cadre du principe d'une bibliothèque contributive impacte également le dimensionnement de l'équipe de la future médiathèque.
- Une médiathèque comme pôle central d'un futur réseau de lecture publique : le projet de réseau et de partenariats avec 11 communes alentours mobilisera des besoins et des compétences.
- La nécessité de renforcer la médiation sociale et l'action culturelle dans le cadre d'une médiathèque inclusive. La dimension sociale est un axe majeur du projet, avec la Culture comme levier de cohésion sociale.

67

- Dans ce contexte les besoins font apparaître une équipe au minimum de 6 ETP, comprenant le poste de direction de la médiathèque/coordination du tiers-lieu et un poste mutualisé d'animation du réseau local de lecture publique. En effet, si l'on considère que le personnel consacre environ 60 % de son temps de travail au « back office » (Source : anasab) et le projet reposant sur une ouverture moyenne de 256 jours/an (261 jours + 6 dimanches + 11 jours fériés), correspondant à 1644 heures annuelles d'ouverture au public (32h/semaine x 51 semaines + 12 heures dimanches), l'organisation fonctionnelle détaillée ci-dessous permet d'offrir une qualité d'accueil sans nuire au temps nécessaire à la bibliothéconomie. Les profils proposés sont indicatifs et l'organisation de l'équipe en termes de missions sera construite définitivement durant la phase transitoire de la médiathèque éphémère dès le recrutement du (de la) directeur(ice) adjoint(e) fin 2026.

La future équipe de la médiathèque se déploiera donc prévisionnellement comme suit :

#### ► Une cheffe de projet (future directrice de la médiathèque) / Attachée territoriale (Cat. A) => Djà en poste

- Définition du projet de service et des axes stratégiques de l'équipement /
- Mise en œuvre et ajustements du PCSES
- Programmes d'action culturelle
- Coordination avec les équipements du tiers-lieu et la politique culturelle et événementielle de la Ville
- Relation avec les élus
- Responsabilité budgétaire (élaboration du budget, demandes de subvention...)
- Mise en place du réseau de médiathèques et démarches partenariales

Cf. fiche de poste complète fournie en annexe

#### ► Une directrice adjointe / Assistant(e) de conservation du Patrimoine (Cat. B) => recrutement octobre 2026

- Mise en œuvre du projet d'établissement
- Management de l'équipe
- Gestion administrative et suivi budgétaire
- Définition de la politique documentaire
- Bibliothéconomie et accueil du public

Cf. fiche de poste complète fournie en annexe

#### ► Une bibliothécaire / Adjoint(e) de conservation du Patrimoine (Cat. B) => recrutement janvier 2027

- Politique documentaire
- Acquisition et gestion des collections
- Coordination et développement du futur réseau de lecture publique
- Accueil du public et médiation culturelle

#### ► Une bibliothécaire / Adjoint(e) de conservation du Patrimoine (Cat. C) => déjà en poste

- Accueil du public et médiation culturelle
- Actions auprès du public scolaire
- En charge de la ludothèque

#### ► Une bibliothécaire / Adjoint(e) de conservation du Patrimoine (Cat. C) => recrutement mai 2027

- Accueil du public et médiation culturelle
- En charge du secteur Numérique/Audiovisuel/Musique

#### ► Une bibliothécaire / Adjoint(e) de conservation du Patrimoine (Cat. C) => recrutement mai 2027

- Accueil du public et médiation culturelle
- En charge du secteur Enfance/Jeunesse

L'équipe de la médiathèque sera en mesure d'assumer un certain nombre de missions :

- La fonction classique de gestion des collections et de médiation
- Le lien social et l'intergénérationnel dans le principe d'une médiathèque conçue comme lieu de vie et de cohésion sociale
- L'interconnexion avec les autres services du tiers-lieu de la friche Bellocq/Adidas : Office de Tourisme, FabLab, Pôle Éducation / Enfance / Jeunesse...
- L'interconnexion de la médiathèque tyrossaise avec son territoire de proximité

- Accueil du public et médiation culturelle
- En charge du secteur Enfance/Jeunesse

❖ **Principe de transversalité des postes** : hormis le poste de direction/coordination du tiers-lieu, chaque professionnel doit pouvoir assumer la fonction d'accueil du public.

❖ **La constitution de l'équipe sera progressive jusqu'à l'ouverture de la médiathèque à l'automne 2027 (livraison prévisionnelle des murs septembre 2027) :**

- ➔ **Janvier 2025** : Cheffe de projet (Cat. A), future directrice de l'équipement - en poste. En charge de la formalisation du projet de service, de la constitution des équipes, de la mise en œuvre progressive du PCSES dans le cadre de la médiathèque éphémère et de la stratégie d'ouverture de la médiathèque, ainsi que de l'élaboration de la stratégie territoriale.
- ➔ **Janvier 2025** : Adjoint.e de conservation du Patrimoine (Cat. C) en charge du travail préparatoire sur les collections (état des lieux, des collections en collaboration avec la Médiathèque Départementale, déshébergement et premier travail de constitution du fonds), ainsi que de la préfiguration de la médiathèque (acquisitions et médiation) - en poste.
- ➔ **Octobre 2026** : Adjoint.e de conservation du Patrimoine (Cat. B), futur.e directeur.trice adjoint.e. En charge de la constitution finale des collections, de l'élaboration des fiches de postes avec participation aux recrutements, ainsi que de l'aménagement et de l'équipement de la médiathèque.
- ➔ **Janvier 2027** : Assistant.e de conservation du Patrimoine (Cat. B) en charge de la constitution finale des collections et de la mise en œuvre du projet de réseau.
- ➔ **Septembre 2027** : intégration des deux postes d'adjoints de conservation du Patrimoine (Cat. C) pour la préparation des collections et des locaux avant ouverture.

❖ **A cette équipe fixe, d'autres ressources pourront rejoindre la dynamique de la médiathèque, à savoir :**

- Des bénévoles en soutien à l'accueil du public : la période transitoire (2025-2027) doit permettre de constituer une équipe de bénévoles au-delà de la question du livre. Les nouveaux services de la médiathèque peuvent en effet intéresser des futurs bénévoles dotés de compétences et de passions adaptés aux nouveaux usages.
- Des citoyens contributeurs qui développeront des projets au sein de la médiathèque dans le cadre de la bibliothèque contributive et du principe du tiers-lieu.
- S'appuyer sur les autres services du tiers-lieu de la friche Belloc/Adidas dans le cadre de projets communs ou collaborations, notamment en termes d'animation et de médiation.
- Intégrer des services civiques dans le projet, notamment en lien avec les questions de lien social, de gestion de projet ou du numérique.
- Le renfort des associations et des services de la Ville qui développeront des actions hors les murs au sein de la médiathèque (par exemple, l'accueil de loisirs municipal, le Pôle Éducation-Enfance-Jeunesse ou le CCAS pourront développer certaines actions dans le nouvel équipement).

69

## Politique documentaire

### ❖ Ressources documentaires et budgets alloués

L'intégration de nouveaux usages et l'élargissement nécessaire des collections associés à une politique d'animation et de médiation de plus grande envergure nécessitent l'ajustement du budget alloué à la médiathèque. La politique documentaire se construira progressivement au cours des 3 ans avant l'ouverture de la future médiathèque, avec le soutien de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et de la Médiathèque Départementale des Landes (mise à disposition de fonds venant compléter les fonds propres), ainsi que d'autres institutions concernant des fonds spécifiques (Caf, Centre National des Lettres...).

#### ■ Les budgets

➔ **Budget d'acquisitions (tous supports)** : la convention signée avec la Médiathèque Départementale des Landes prévoit 2 € à 3 € (en cas de fonds supplémentaires liés à la musique) par habitant, soit un budget annuel de 24 600 € à partir de l'ouverture de la médiathèque en 2027 dans le cas où l'acquisition d'un fonds musical est confirmée (projections budgétaires en cours) ou 16 400 € dans le cas contraire.

Afin d'établir l'important investissement à effectuer pour arriver au fonds nécessaire de 20 500 documents à l'ouverture de l'équipement en 2027, sur la base de 2,5 documents par habitant (donnée MDL) dans la perspective actuelle de 8 200 habitants, la Ville projette un budget d'acquisitions de 20 000 € en 2025, puis 35 000 € par an en 2026 et 2027, auquel vient s'ajouter la mise à disposition de 4 550 documents environ, tous supports confondus, mis à disposition de la future médiathèque par la Médiathèque Départementale des Landes. Un dossier d'aide à la constitution du fonds documentaire sera déposé auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine couvrant les 3 exercices nécessaires à cet important investissement.

Un travail fin est en cours sur la volumétrie, à partir des fonds propres actuels de la bibliothèque et en prenant en considération les priorités de la future médiathèque, avec la Médiathèque Départementale des Landes afin d'évaluer les volumes d'acquisition nécessaires par secteur à l'horizon 2027.

Au regard du PCSES, les priorités identifiées sont les suivantes :

- Musique
- Théâtre, dans la perspective de la création envisagée d'un Pôle Théâtre de MACS à St-Vincent-de-Tyrosse (projection mandat 2026-2032)
- Jeux
- Parentalité et famille
- Jeunesse
- Manga
- Environnement et écologie
- Handicap et besoins spécifiques

71

## Horaires d'ouverture

Sur la base des horaires actuels d'ouverture de la Bibliothèque Gabriel Fauriol, qui ont fait l'objet d'une réflexion sur plusieurs années avec des ajustements afin de s'adapter aux modes de vie et besoins des usagers de l'équipement, l'amplitude d'ouverture de l'équipement est étendue de dix-huit heures à trente-deux heures. Ainsi par exemple l'ouverture tardive du mardi jusqu'à 18h en raison de la proximité avec les commerces du centre-ville est maintenue, ainsi que l'ouverture méridienne du jeudi, qui ont porté leurs fruits. A contrario, la fermeture le lundi est maintenue en raison de la très faible activité commerciale du centre-ville qui stimule peu la fréquentation de la bibliothèque ce jour-là, et afin de garantir aux personnels un repos le lundi en raison de l'ouverture de l'équipement le samedi et de temps à autre le dimanche pour des animations.

Les amplitudes des mercredi & samedi, identifiées comme journées stratégiques en termes de fréquentation, sont étendues en journée continue, l'ouverture du samedi est avancée à 9h en raison de la proximité de l'équipement avec le marché hebdomadaire qui se tient le samedi de 8h à 13h.

Par ailleurs, une ouverture un dimanche par mois de 10h à 12h d'octobre à mars, avec ou sans animation, a été identifiée comme répondant à une attente de la population. En effet, les activités proposées sont plus rares l'hiver dans une zone géographique au climat favorable et proche de l'océan, très orientée vers les activités d'extérieures. Même si la Commune veille à proposer des activités récréatives et à caractère social tout au long de l'année, il s'avère que la population est en attente de propositions culturelles particulièrement en automne/hiver.

Enfin, il est proposé de maintenir la fermeture de la médiathèque, comme c'est le cas aujourd'hui, la semaine entre Noël et le Nouvel an.

#### Horaires actuels d'ouverture de la Bibliothèque Gabriel Fauriol

Mardi de 14h à 19h  
Mercredi de 10h à 12h & de 14h à 17h  
Jeudi de 12h à 14h  
Vendredi de 10h à 12h & de 16h à 18h  
Samedi de 10h à 12h

#### Horaires d'ouverture de la future médiathèque

Mardi de 10h à 12h & 14h à 19h  
Mercredi de 10h à 18h  
Jeudi de 15h à 18h  
Vendredi de 10h à 12h & 15h à 18h  
Samedi de 9h à 18h

70

➔ **Budget d'animation** : le budget d'animation de la bibliothèque a été augmenté au cours des 2 dernières années afin de développer un projet d'animation plus ambitieux et de financer en 2024 un événement autour de la culture japonaise, plébiscité par nombre d'habitants et par les adolescents accueillis à l'accueil Jeunes. Il était de 9 000 € jusqu'à 2023, 9 000 € en 2024 et a été réévalué à 12 000 € en 2025. La Ville projette à terme un budget annuel de 15 000 €. Il est à noter que dans la perspective du futur réseau de proximité et dans le cadre des collaborations déjà existantes avec MACS concernant l'animation des médiathèques, le programme d'animation sera sans doute plus ambitieux que la valeur réelle de 15 000 € grâce à des mutualisations possibles, à la répartition d'un programme d'animation sur plusieurs communes dans le cadre du réseau ou à l'organisation par MACS de certaines animations prises en charges financièrement par son propre budget.

#### ■ Ressources et stratégie documentaire

➔ La constitution des collections se développera progressivement dans le cadre de la médiathèque éphémère (2025-2027). Ces 3 années permettront à la cheffe de projet de la médiathèque de construire le projet d'acquisitions au regard du fonds actuel de la bibliothèque, des axes stratégiques définis par le PCSES et des collections mises à disposition par la Médiathèque Départementale des Landes. Les médiathèques de Capbreton et Soustons, proches et de taille équivalente à la future médiathèque, seront sollicitées pour envisager éventuellement la répartition, la circulation ou l'échange de certains fonds très spécialisés et moins sollicités afin de concentrer les moyens sur d'autres collections nécessaires à chaque équipement.

➔ Un important et nécessaire déshébergement est en cours dans l'actuelle bibliothèque, qui va très prochainement libérer de la place pour les nouvelles acquisitions, importantes en volume, dès cette année. Ces nouvelles acquisitions s'appuient d'ores et déjà sur les axes stratégiques du PCSES, mais devront nécessairement être précédées ou accompagnées :

- D'une réflexion concernant les fonds spécifiques liés aux nouveaux usages
- D'une augmentation du fonds périodiques, actuellement pauvre.
- De la rédaction d'une charte de politique documentaire et de la production d'un projet détaillé d'acquisitions sur les 3 années à venir
- Du recensement des fonds disponibles en complément des fonds propres de la bibliothèque (MACS, MDL...)

72

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le 27/02/2025

ID : 040-214002842-20250224-20250224\_02-DE



## Le cadre légal : la Loi Robert

- La politique documentaire est une politique publique qui doit être lisible et visible auprès de la population
- Elle est co-construite entre les bibliothécaires professionnels, la collectivité locale et les usagers. Les usagers peuvent être intégrés dans une démarche participative concernant la définition des collections et leurs objectifs

## Les objectifs de la politique documentaire

- Constituer, conserver et communiquer des collections de documents sous forme physique ou numérique
- Valoriser les fonds de la médiathèque par la conception et la mise en œuvre de services, d'activités ou d'outils culturels
- Exercer des actions de médiation autour des documents de la médiathèque
- Faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap ou d'empêchement

A ces axes classiques de la politique documentaire s'ajouteront 2 axes stratégiques définis pour la future médiathèque tyrossaise :

- La bibliothèque contributive** : réflexion commune sur la politique d'acquisitions avec les usagers et citoyens afin de définir une politique documentaire partagée. L'usager est parfois un « expert » dans certains domaines et il s'agit de sonder les besoins et les envies des usagers qui peuvent participer à des réunions ou ateliers à ce sujet. Par ailleurs, sera réfléchi un projet de « fonde participative » où l'usager peut fournir temporairement certains documents qu'il délient (notamment en rapport avec des actions culturelles thématiques ou lors d'événements). Cette démarche pourra s'élargir si nécessaire aux besoins documentaires des services municipaux ou intercommunaux.
- La bibliothèque inclusive** : définition de collections appropriées aux populations les plus fragiles éloignées de la lecture publique, en difficulté sociale ou limitées par le barrière de la langue

La Loi Sylvie Robert, LCI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique

« Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements élaborent les orientations générales de leur politique documentaire, qu'elles présentent devant l'organe délibérant de la collectivité territoriale ou du groupement et qu'elles actualisent régulièrement. Elles présentent également leurs partenariats avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux, les établissements pénitentiaires et les établissements d'accueil de la petite enfance. La présentation peut être soumise à un vote de l'organe délibérant. »

75

Envoyé en préfecture le 27/02/2025  
Reçu en préfecture le 27/02/2025  
Publié le 27/02/2025

ID : 040-214002842-20250224-20250224\_02-DE



## Les axes de la politique documentaire

Au-delà des collections classiques et généralistes de toute médiathèque :

- Une offre spécifique liée aux nouveaux usages et aux objectifs stratégiques de la médiathèque
- Une offre à destination des populations les plus fragiles et éloignées de la lecture (Gros caractères, fonds spécifique Dys...)
- Une offre renforcée en faveur des jeunes publics, des adolescents et des parents
- Une offre liée aux enjeux du monde contemporain (numérique, réalité virtuelle, compréhension du monde...)

## Des collections spécifiquement liées aux objectifs stratégiques et aux nouveaux usages de la future médiathèque

- Le jeu est un axe structurant du projet de la médiathèque : fortement revendiqué par les usagers, il est un des leviers de la dimension intergénérationnelle. Par ailleurs le lien avec le pôle jeunesse et l'attribution de jeunesse au sein du tiers lieu renforce ce positionnement



- Les collections de jeux et le projet de ludothèque** : c'est un fonds nouveau qui n'existait pas dans la bibliothèque initiale. Ce fonds nécessite une véritable réflexion car il sera utilisé également par l'Accueil Jeunes, les résidents de l'EPHAD La Chénais, les usagers de l'Atelier de Jeunesse et porte un fort enjeu intergénérationnel. De plus, ce fonds est appelé à évoluer au sein du futur réseau de Lecture publique local. La démarche d'acquisition s'appuiera sur l'expertise de la Médiathèque de Capbreton qui a développé une ludothèque fournie et diversifiée.



- Les jeux vidéo et jeux de réalité virtuelle** auront leur place dans un espace dédié au sein de la future médiathèque. Les « jeux sérieux » (serious games) y occuperont une place de choix dans un objectif principal autre que le divertissement. Le « jeu sérieux » est en effet un hybride entre contenu sérieux et scénario vidéo-ludique. Ce type de jeu constitue un enjeu important en termes d'éducation, de culture et d'apprentissage et touche particulièrement les jeunes générations porteuses d'une culture du jeu vidéo et de l'image, mais sont également de plus en plus plébiscités par les seniors. Ces jeux peuvent se classer en trois grandes catégories :

- Les jeux à message : écologie, santé, psychologie, géopolitique...
- Les jeux de simulation et d'apprentissage (métiers, technique, outils...)
- Les jeux culturels : patrimoine, musée, géographie, histoire, nature...

## Typologie des jeux classiques identifiés

Les jeux sont classés par catégorie d'après la norme EDGAR, la « bible » des jeux avec des codes couleurs pour chaque tranche d'âge

- Jeux d'association
- Jeux de stratégie
- Jeux de hasard
- Jeux de questionnaire
- Jeux de mathématiques
- Jeux de langage
- Jeux de coopération
- Puzzles / casse-tête / logique

74

## Une offre à destination des non-lecteurs ou personnes ne maîtrisant pas la lecture :



- L'offre « Facile à lire » répond aux besoins spécifiques de personnes qui n'ont jamais vraiment maîtrisé l'apprentissage de la lecture, qui ont des difficultés à lire ou qui maîtrisent mal la langue française (public allophone...). Ce dispositif soutenu par le Ministère de la Culture sera adapté aux différents niveaux de lecture et particulièrement mis en valeur. Ces collections sont identifiées par un logo qui les rend immédiatement repérables dans les différents espaces de la médiathèque. La médiathèque de Soustons a par exemple adhéré à ce dispositif et fait fabriquer avec les usagers des présentoirs adaptés au FabLab L'Etat.

<https://www.culture.gouv.fr/fr/le-musee-et-la-bibliotheque/le-musee-et-la-bibliotheque/le-musee-et-la-bibliotheque>

## Une offre renforcée auprès des jeunes publics et adolescents

Hors du cadre scolaire ou familial, les adolescents seront sans aucun doute l'un des nouveaux publics de la future médiathèque, notamment du fait de l'élargissement de l'offre qui leur est destinée, très insuffisante aujourd'hui. L'offre sera travaillée en collaboration avec des enseignants du secondaire partenaires déjà identifiés et intéressés (documentalistes et enseignants en Lettres), mais aussi des animateurs du PEEJ et les jeunes qu'ils accueillent.

Une place particulière sera offerte au manga du fait de la volonté municipale d'installer sur le territoire un événement annuel autour de la culture japonaise. Mais une offre complète autour de la BD, de Fantasy, des escape games... viendra compléter les fonds autour du numérique et des médias particulièrement plébiscités par ce public. Des collections de jeux vidéo ou utilisant la réalité virtuelle, mais également le matériel nécessaire à ces usages, ne pourront sans doute pas trouver leur place dans la médiathèque éphémère avant 2026 faute de compétences actuelles pour développer ce fonds.

- Cette offre spécifique s'appuiera sur les axes principaux du Projet Éducatif de Territoire de la Ville, co-construit par le PEEJ avec des professionnels de l'enfance et de la jeunesse, des parents et des jeunes. Parmi ces axes :
  - Améliorer l'offre et la qualité éducative
  - Renforcer la démarche inclusive pour les enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers
  - Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable
  - Prendre en compte la santé et le bien-être

- Une étude récente sur « les jeunes français et la lecture » (2024 - Centre National du Livre / IPSOS) montre l'importance de s'adapter aux nouvelles habitudes et expériences des jeunes : la lecture sur écran et le numérique, les mangas ou la littérature audio sont les tendances fortes de leurs pratiques actuelles de lecture, qu'il est donc indispensable de prendre en considération.

Concernant l'offre pour les tout-petits, l'offre est abondante, mais il est important également d'investir dans les nouveaux supports, qui laissent une place de choix à l'interaction et/ou à la participation : tapis narratifs, karaïshibats, livres pop-up, boîtes à histoires...

76

- Le patrimoine et les cultures locales** : un fonds spécifique autour du patrimoine local est plébiscité. Cette collection sera constituée en collaboration avec l'Office de Tourisme, ainsi qu'un groupe de citoyens intéressés et experts en histoire locale, ce qui permettra de croiser besoins du territoire, connaissances d'amateurs d'histoire tyrossaise et expertise des médiathécaires.



- Les collections liées à la dimension du faire** : lié aux pratiques manuelles, ce fonds sera très varié et intégrera les usages du numérique. Sont déjà identifiés : le petit bricolage, le recyclage et la réparation, la couture, les loisirs créatifs... La mise à disposition et les modalités de prêt de petits matériels reste à l'étude à ce stade.



- Le FabLab L'Etat est d'ores et déjà identifié comme un partenaire éclairé pour accompagner cette politique d'acquisitions.
- Les ressources musicales** : pratiquement inexistante actuellement, cette collection sera constituée avec l'appui du Conservatoire de Musique des Landes, des Centres Musicaux Ruraux des Landes et de Landes Musiques Amplifiées, résidents à Pôle Sud, mais également des bandes locales très dynamiques. Au-delà de l'offre documentaire musicale classique et le projet de constituer une bibliothèque de partitions et de méthodes musicales, d'autres usages pourront être envisagés en lien avec le PCSES telle que la fabrication d'instruments de musique avec le FabLab ou le prêt en collaboration avec Pôle Sud et/ou le Conservatoire de Musique des Landes (ce projet étant pour le moment à l'étude).

## Des collections à destination des populations les plus fragiles et/ou éloignées de la lecture

Cette offre spécifique, peu développée dans la bibliothèque actuelle, commencera à se constituer dès 2025, en concertation avec plusieurs services sociaux : CCAS et CIAS, services sociaux tenant des permanences à l'Espace Grand Touran, EPHAD la Chénais, PEP 40 pour le volet illettrisme et alphabétisme, enseignants spécialisés pour le volet dys... qui sont en contact et ont une expertise chacun dans leur domaine de compétence.

- Une offre à destination des publics en difficulté ou à besoins spécifiques** : au-delà des usagers malvoyants ou dyslexiques qui auront à disposition des ouvrages à gros caractères ou liés à la langue des signes, un fonds de littérature audio... cette offre variée et la plus complète possible s'adressera également à d'autres publics (personnes éloignées de la lecture...)

75

UNE OFFRE ADAPTEE AUX DIFFERENTS NIVEAUX DE LECTURE



#### 4 Une offre pour faire comprendre les mutations du monde contemporain

Dans la période actuelle d'incertitudes, de questionnements et de mutations, notamment technologiques, la médiathèque se doit d'être un outil de questionnement, d'information, de connaissance, de réflexion et d'échange permettant au public de mieux appréhender le monde dans lequel il vit. C'est pourquoi un fonds spécifique et un programme d'animation (rencontres d'auteurs, conférences, fresques participatives...) portant sur les grands sujets de société : géopolitique, mutations technologiques, distance critique face à la masse d'informations qui circule... seront développés. Quelques thématiques sont déjà identifiées, mais évolueront avec l'actualité :

- Anthropocène et écologie
- Cultures scientifiques
- Géopolitique
- Bien être et santé
- Technologies et numérique
- Intelligence artificielle

77



Le projet de la médiathèque et du tiers-lieu tyrossais est innovant et créateur de cohésion sociale, en portant une forte valeur symbolique et patrimoniale pour les habitants de la ville. L'ambition première est de faire en sorte que le citoyen s'approprie ce lieu qui est le fruit à la fois de l'histoire sociale et industrielle de la ville, mais aussi d'une ambition politique.

Étude culturelle et production des contenus : Agence Retiss  
Rédaction : Agence Retiss, mises à jour service Culture municipal février 2025

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le 27/02/2025

ID : 040-214002842-20250224-20250224\_02-DE



#### Conditions de prêt

En s'appuyant sur les usages des médiathèques alentours de taille équivalente, sur les orientations du PCSES et sur le règlement de prêt du réseau de médiathèques « Entre Dore et aller », qui a inspiré la démarche participative du futur équipement tyrossais, les conditions de prêt envisagées sont les suivantes (elles pourront cependant évoluer avec les usages et les conditions de mise en réseau avec les médiathèques du territoire) :

- Emprunt possible de 10 documents tous supports confondus pour une durée de 28 jours
- Limitation à 1 « nouveauté » (tout document entré dans le fonds de la médiathèque depuis moins de 2 mois) parmi les 10 documents afin de permettre la bonne circulation de ces documents très plébiscités
- Possibilité de prolongation de l'emprunt de 14 à 28 jours supplémentaires, à condition que la demande de prolongation ait lieu avant l'échéance du prêt et sauf lorsque le document est réservé par une autre personne
- Tout retard de restitution de document bloque l'emprunt de nouveaux documents jusqu'à restitution. Au bout de 90 jours à l'issue de la date prévue de restitution et après rappels à l'usager, la non restitution du document entraîne la mise en recouvrement de sa valeur par le Trésor Public
- Mise en place d'un règlement particulier de prêt pour certains supports afin de permettre leur bonne circulation :
  - Liseuse : une seule par carte
  - Consolides vidéo : une seule par carte
  - Jeux vidéo : deux maximum par carte
  - Partitions : cinq maximum par carte
  - Instruments de musique (si le projet est confirmé) : un seul par carte
  - Jeux de société : trois maximum par carte
  - Kamishibais et bidals : un seul par carte
  - Lecteurs Valentin Haüy : un seul par carte
  - Petits matériels (bricolage, couture, loisirs créatifs ou autre) liés à l'axe « dimension du faire » du PCSES (si le prêt est confirmé) : cinq maximum par carte
- ... les autres supports (livres, périodiques, vinyles...) n'étant pas limités en nombre parmi les 10 documents.

Comme c'est déjà le cas actuellement, le prêt restera autorisé aux personnes morales (associations ou collectivités). Un règlement spécifique définira les conditions d'emprunt pour ce type d'emprunteur.

78



Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le 27/02/2025

ID : 040-214002842-20250224-20250224\_02-DE



## Fiche de poste

**Cheffe de Projet pour la future Médiathèque  
et Chargée de l'action culturelle**

*Cadre d'emploi des Attachés territoriaux (Cat. A)*

### ► DESCRIPTIF DE L'EMPLOI :

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un tiers-lieu dans une ancienne friche industrielle de 6000 m<sup>2</sup> environ, dans lequel prendront place :

- > le bureau de l'Office de Tourisme intercommunal,
- > une boutique à destination des producteurs locaux,
- > une médiathèque de 650 m<sup>2</sup>,
- > une Auberge de Jeunesse avec espace restauration/bar,
- > un Fablab,
- > des espaces de formation et salles de réunion pour les associations,
- > une grande halle pour l'organisation d'événements municipaux ou associatifs,
- > les bureaux de services municipaux,
- > un Accueil Jeunes municipal,

la **Cheffe de Projet**, future directrice de la médiathèque, est en charge de la **direction stratégique et partenariale du futur équipement**, ainsi que de l'**animation du futur tiers-lieu dont la médiathèque sera le cœur**.

Elle assure également la **coordination de la politique culturelle municipale** et intervient à ce titre auprès des élus en appui-conseil à la définition de la stratégie de la Collectivité.

### ► MISSIONS PRINCIPALES :

Dans ce cadre, sous l'autorité du Directeur Général des Services, elle est chargée de :

#### • Cheffe de projet Médiathèque :

- > Définir les axes stratégiques de la future médiathèque, y compris hors les murs en attendant la construction du nouvel équipement, en prenant en considération :
  - le rôle de la bibliothèque actuelle dans la construction du projet culturel, la fidélisation de ses publics et la constitution d'un réseau de bénévoles et contributeurs,
  - le rôle central de la future médiathèque au cœur du futur tiers-lieu et d'un futur réseau d'une dizaine de médiathèques alentours
- > Finaliser, faire évoluer et mettre en œuvre le Projet Culturel Scientifique Éducatif et Social
- > Arrêter les grands axes de la politique documentaire de la bibliothèque actuelle et de la future médiathèque
- > Élaborer les programmes d'action culturelle et scientifique de l'équipement (rencontres d'artistes et d'auteurs, conférences, ateliers scientifiques...)
- > Planifier le calendrier budgétaire des deux prochaines années en vue de l'ouverture du futur équipement
- > Assurer le montage et le suivi des dossiers de subvention afférents
- > Développer un modèle original de collaboration entre la future médiathèque et la dizaine de médiathèques alentours volontaires à s'impliquer dans un réseau

- > Définir les besoins et superviser le recrutement de l'équipe de la médiathèque, en veillant à favoriser la cohésion d'équipe et une identification à cet équipement
- > Animation du futur réseau de contributeurs

#### • Coordination de l'action culturelle municipale et du Tiers-lieu :

- > Préfigurer le tiers-lieu en attendant son ouverture à partir de fin 2026/début 2027
- > Tisser des liens durables et réguliers avec les différents équipements et services hébergés dans le tiers-lieu de façon à encourager les mutualisations, synergies et collaborations
- > Animer le tiers-lieu en s'appuyant sur une démarche participative et/ou citoyenne, être force de proposition
- > Mettre en œuvre et évaluer la politique culturelle de la commune, dont le PCSES de la médiathèque sera le moteur
- > Coordonner les actions culturelles sur le territoire communal, en favorisant les coopérations entre les acteurs culturels de la commune et avec les partenaires institutionnels (communes alentours, Communauté de communes MACS, Département des Landes...) ou privés (associations, librairies...)
- > Dynamiser les pratiques artistiques et culturelles sous toutes leurs formes, tant chez le jeune public que chez les adultes
- > Organiser la stratégie de communication numérique des actions culturelles de la Ville
- > Relations avec le service Communication pour l'élaboration des supports de communication culturelle et animation des réseaux sociaux culturels

### ► PROFIL

#### COMPÉTENCES

- > Maîtrise de la conduite de projet en s'appuyant sur une démarche participative
- > Maîtrise de la communication et des outils numériques
- > Aptitude à travailler dans le cadre de partenariats institutionnels pluripartites et à animer un réseau de partenaires
- > Bonnes connaissances de l'environnement culturel en général et des dispositifs afférents
- > Connaissance de l'environnement des tiers-lieux

#### SAVOIRS-ÊTRE :

- > Sens du service public
- > Qualités relationnelles, sens du dialogue, qualités d'écoute, diplomatie, capacités à convaincre et à fédérer autour d'un projet
- > Capacités d'analyse et d'adaptation
- > Grandes capacités d'organisation : rigueur, autonomie, gestion de son temps de travail et des priorités
- > Disponibilité et dynamisme
- > Curiosité intellectuelle et capacités d'innovation



Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le 27/02/2025

ID : 040-214002842-20250224-20250224\_02-DE



## Fiche de poste

Adjoint de Direction pour la future Médiathèque (H/F)

- Cadre d'emploi des Assistants de Conservation du Patrimoine (cat B) -

Dans le cadre de son projet de médiathèque municipale, équipement qui aura la particularité d'être le cœur d'un tiers-lieu\* dans une ancienne friche industrielle, la Ville de St-Vincent de Tyrosse recherche son adjoint(e) au directeur(trice) de la médiathèque également responsable du service culturel et coordonnateur(trice) du tiers-lieu.

L'adjoint(e) de direction aura en charge la mise en œuvre du projet d'établissement, ainsi que l'assistance administrative dans la gestion de la médiathèque : plannings et gestion des congés des bibliothécaires, suivi budgétaire, mise en œuvre de la politique documentaire et du programme d'animation culturelle...

\* Tiers-lieu : lieu d'intégration et de mixité sociales, de collaborations et de synergies

### ➤ LES MISSIONS PRINCIPALES :

A ce titre, vous serez plus particulièrement chargé(e) de :

#### ✓ Mettre en œuvre le Projet d'établissement :

- > Participer, en lien avec la direction, à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'établissement
- > Participer, en lien avec la direction, à l'élaboration et à la promotion du programme d'actions culturelles de l'établissement
- > Définir avec l'ensemble de l'équipe (chaque responsable de secteur) une politique d'acquisitions adaptée au territoire

#### ✓ Bibliothéconomie et accueil du public :

- > Définition de la politique documentaire en lien avec la direction, avec le soutien de la Médiathèque Départementale des Landes
- > Enrichir et gérer les collections, organiser le catalogage et l'indexation des documents
- > Assurer une veille documentaire et scientifique
- > Piloter les actions de développement de la lecture publique dans et hors les murs de la Médiathèque et développer des actions de médiation
- > Organiser les Prêts-retours et inscriptions
- > Participer à l'accueil et à l'information des usagers
- > Élaborer des tableaux de bord de fréquentation de la Médiathèque

#### ✓ Assurer la gestion administrative et budgétaire de l'établissement :

- > Assurer l'interim de la direction en son absence
- > Participer à l'évaluation des bibliothécaires et du projet d'établissement
- > Gérer et manager l'équipe de la médiathèque (4 agents) : organisation des activités de la médiathèque et planification du travail des bibliothécaires, gestion RH (congés, remplacements...)
- > Assurer le suivi budgétaire (bons de commande, facturation...)
- > Assurer la gestion technique de la médiathèque : planification et suivi des interventions techniques nécessaires...

### ➤ LE PROFIL RECHERCHÉ

#### SAVOIRS-FAIRE

- > Expertise concernant la chaîne du livre et l'environnement de la lecture publique ;
- > Bonne connaissance des évolutions technologiques dans le secteur culturel ;
- > Maîtrise des règles et procédures dans le domaine de la bibliothéconomie, de la documentation et de l'information : acquisitions, désherbage, catalogage, indexation, bulletinage, état des collections, inventaire... ;
- > Connaissances en matière de propriété littéraire et artistique ;
- > Maîtrise d'un logiciel métier SIGB de type Orphée ;
- > Bonne maîtrise des règles de la communication écrite et orale, la maîtrise des réseaux sociaux serait un + ;
- > Maîtrise des outils de planification et de suivi budgétaire et RH ;

#### SAVOIRS-ETRE

- > Sens de l'organisation et esprit d'initiative ;
- > Sens de l'accueil et du service public ;
- > Sens du travail en équipe et qualités relationnelles ;
- > Curiosité intellectuelle, ouverture d'esprit et aptitude à l'innovation ;
- > Adhésion et coopération au changement.

#### DIPLOMES ET EXPERIENCES REQUIS

- > Diplôme supérieur (Bac + 3 minimum) dans la filière des Métiers du livre ;
- > Fonctionnaire : Médiathécaire de catégorie B ;
- > Expérience en médiathèque indispensable, sur un poste équivalent serait un +.

### - CONTRAINTES PARTICULIERES DU POSTE

- Travail le samedi + travail ponctuel le soir ou le dimanche
- Travail en horaires décalés sur certains jours à définir (pause méridienne et soir)